Troisième Année. - N° 30. Le Numéro : 25 centimes 26 Juillet 1913

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr.
Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS





SIÈGE SOCIAL : 57, Rue Saint-Roch, 57 — PARIS

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS

De la remarquable Série des

Grands Films Artistiques Gaumont

LE POSTE "B.5"

Drame d'une profonde intensité et d'une vérité puissante

338 mètres

1 très belle Affiche 110 x 150

Deux photos grand format

Léonce Cinématographiste

289 mètres

Une Photo grand format

Troisième Année. - N° 30. Le Numéro : 25 centimes. 26 Juillet 1913

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

Fausse Route !

Le tarif des prix d'entrée au Cinéma est trop réduit
Augmentons-le.

□ □ □

En ces temps de calme et de trève commerciale, le moment me semble opportun de faire un petit examen de conscience en la compagnie de mes amis les Directeurs de Cinémas. Depuis près de trois ans, nous vivons côte à côte. Eentendant parler de salles perpétuellement combles, de recettes mirifiques, réalisées à chaque instant, je m'étais laissé bercer du doux espoir que les directeurs de cinémas exerçaient une industrie bénie, et qu'ils étaient en grande majorité à la tête d'affaires prospères, d'un honnête rapport.

Hélas ! mon rêve, comme tous les rêves, s'évanouit à mesure que je pénètre plus intimement dans la corporation et si je mets en ligne tous les événements qui se sont déroulés cette année sous mes yeux, je dois avouer que les faillites, les déconfitures, les cessions forcées, les fermetures et les combinaisons variées forment un lot important. Mais à de très rares exceptions près, je n'ai jamais rencontré sur ma route l'homme complètement heureux ayant fait fortune dans l'exploitation du film.

Qu'est-ce à dire? Tout le monde semble à peu près satisfait, on paye les films dix fois plus cher que pendant les premières années du cinéma, la surenchère entre exploitants règne en maîtresse absolue, on jongle avec les billets de mille, et lorsque d'un doigt indiscret l'on heurte les coffre-forts les plus majestueux, ils résonnent comme de simples grosses caisses. D'où vient cette situation précaire? Le public est-il lassé du cinéma? Non pas, il s'y rend en masses. Alors?

Alors, il faut en conclure que les directeurs de cinémas possèdent une mauvaise formule d'exploitation. Il faut admettre qu'il y a un vice dans leur système et que dans cette corporation de trop récente date, et recrutée un peu partout, on gère au hasard sans aucune méthode commerciale.

J'ai dénoncé mille fois les fautes de nos collègues, je leur ai crié : « Casse-cou ! Casse-cou ! », peu m'ont écouté, les autres, les pires sourds, ceux qui ne veulent pas entendre, ont continué à s'acheminer vers leur ruine certaine, rendue plus rapide par le développement intensif d'une âpre concurrence.

A la reprise des affaires, fidèle à mes amis, je ne veux pas faillir à mon devoir et je leur répète que le grand écueil de l'exploitation est la moins-value inexplicable du prix des places. Il est des cinémas où l'on entre pour rien, il en est d'autres devenus articles de réclame où l'on acquitte à la porte le prix de sa place d'un décime. Beaucoup ont un prix moyen de 15 centimes, un grand nombre donnent deux entrées pour 0 fr. 25. Tout ceci constitue la négation de tout système économique et amène le Cinéma à une dégénérescence et à une faillite inévitable.

Donc, un premier point. Que les directeurs de cinémas cessent d'avoir pour objectif la mort du concurrent d'en face, et ne visent qu'à traiter des affaires fructueuses ; qu'ils fassent un premier pas dans cette voie, en augmentant carrément leurs tarifs d'entrée. Ils s'en trouveront bien, et peuvent m'en croire, j'ai l'expérience de ces sortes de choses.

Charles Le Fraper.

La Musique au Cinéma

Nous nous permettrons de revenir une fois de plus sur ce sujet — et ce ne sera peut-être pas la dernière — car nous estimons, d'accord en cela avec quelques-uns de nos confrères de l'Etranger, qu'il y a lieu de relever le niveau artistique musical des cinématographes.

Pourquoi la musique que l'on y entend est-elle si souvent mauvaise ? Il y a plusieurs raisons à cela. Il y en a deux principales : la première, c'est qu'actuellement encore beaucoup d'artistes musiciens répugnent à « faire du cinéma », tout comme jadis ils étaient réfractaires à prendre du service au « café-concert », et, plus tard, à « faire de la brasserie ». Il y a vingt-cinq ans, un musicien professionnel était presque déshonoré s'il jouait dans un café. Il n'en est plus de même aujourd'hui et il n'est pas rare d'entendre dans une brasserie — aussi bien en Province qu'à Paris — des sujets remarquables.

Eh ! bien, le mépris qu'avaient autrefois les véritables artistes pour toute autre branche de leur métier que le théâtre ou le professorat, se manifeste maintenant pour le cinématographe.

Faire du cinéma, fi donc !

Il faut reconnaître aussi qu'ils ne sont guère encouragés à venir offrir leurs services à une direction quand ils savent pertinemment que ceux-ci seront tarifés 8, 7, 6 et même 5 francs ! et que pour ce prix d'aide-maçon (un vulgaire gâcheur de plâtre gagne 7 francs par jour !), il leur faudra fournir un travail intensif (1), le plus souvent très peu intéressant, attendu (et c'est là la deuxième raison que j'énonçais il y a un instant) que les trois quarts des chefs d'orchestre de cinéma n'ont aucun goût ou sont des « J'm'enfichistes, » capables de faire exécuter sans vergogne, dans une vue, sept ou huit fois la même marche, la même polka, et six ou sept fois la même valse ; faisant jouer une musique mal choisie, mal appliquée, sans ordre, ni méthode.

Laissant là, pantelant, le morceau en cours « d'exécution » sur la tierce, la quinte, la sixte, et, attaquant brusquement, sans préparation aucune, le morceau suivant, écrit, évidemment, dans une tonalité souvent fort éloignée du précédent. Il y a de quoi faire crier de douleur un spectateur délicat ! C'est épouvantable !

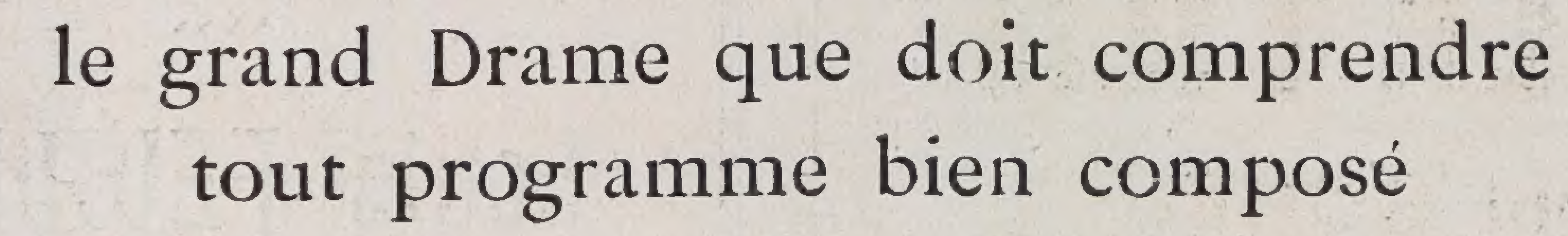
Avec du soin, de la discipline et des « ponts » improvisés, il est très facile d'éviter ces atrocités musicales, qui ne peuvent être tolérées, comprises et nécessaires qu'au music-hall pour les numéros d'acrobates ou « d'excentrics » à changements ultra subits. Quelle que soit la rapidité des changements de tableaux du cinéma, *on peut toujours* terminer la phrase commencée, ou, si elle est trop longue, l'achever au moins par une cadence de la quinte et de la tonique.

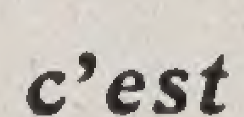
Il est donc aisé de voir que l'insuffisance d'appointements éloignant les bons artistes, d'une part, et la musique médiocre qui est habituelle dans les cinémas, d'autre part, il n'est pas étonnant que le niveau artistique de ce genre de spectacle soit encore si inférieur généralement.

Aussi ne cesserons-nous de répéter aux chefs d'établissements aimant le travail proprement fait (et la musique au

(1) Pour accompagner 2.000 mètres de bande (chiffre minimum d'une soirée) cela nécessite l'exécution de 30 à 35 morceaux ! sans arrêt, pour ainsi dire. C'est fantastique !

EXPLOITANTS ! Retenez







de

Grand'Mère

Scène due à la production
de la célèbre Marque

FILM D'ARTE ITALIANA

PATHÉ Frères

ÉDITEURS

cinéma est, avec une belle projection et des vues intéressantes, un bloc qu'il ne faudrait jamais morceler) d'avoir comme chef d'orchestre un pianiste improvisateur (2) ayant fait ses preuves et ayant du goût. En y mettant le prix, on en trouve. Adjoignez-lui deux bons violonistes (3), un bon violoncelliste et un contrebassiste, et vous aurez déjà là des éléments pour une besogne de choix.

Je sais bien que nombre de Directeurs vont me répondre par leur budget ceci, leurs frais cela, et que, il n'est pas certain qu'en augmentant leurs dépenses leurs recettes suivraient la même progression.

A cela nous répondrons que, toute industrie, tout commerce qui ne s'appuie pas sur une *bonne marchandise* ne tient pas. La moindre concurrence un peu supérieure peut faire tomber la maison. Nous n'ajouterons rien.

Eug. DESHAYES.

Nos lecteurs ont vu les incidents survenus ces temps derniers à l'Hippodrome Gaumont-Palace. L'orchestre faisant grève en pleine soirée, et la Direction obligée d'héberger son nouveau personnel pendant trois jours, par crainte de représailles des artistes renvoyés. Nous n'avons pas à intervenir dans la question et nous ne chercherons pas à savoir si les artistes musiciens grévistes avaient des raisons d'agir « brutalement » avec la Direction. Nous ne voyons que ceci : Les musiciens, remplaçant les dissidents, obligés d'éviter les tentatives de débauchage trop véhémentes.

Grands Dieux ! ces mœurs-là vont-elles s'implanter dans cette corporation ? On croit rêver !

Comment ! le musicien se conduirait vis-à-vis d'un confrère, qui, pour une raison ou une autre, n'a pas jugé à propos de s'enrôler dans les rangs du syndicalisme, tout comme le malheureux terrassier, sans culture, sans éducation, et, le plus souvent, hélas ! aviné ? Non, non, ce n'est pas possible, et nous aimons à croire qu'il y a eu exagération.

En tous cas, si, dans l'importante phalange des artistes-musiciens il s'en trouvait quelques-uns capables d'avoir des gestes violents, il faut le proclamer bien haut : *ceux-là ne sont pas des musiciens*. Ils savent peut-être « jouer » d'un instrument, mais, encore une fois, le mot musicien qui est synonyme la plupart du temps de noblesse de cœur, ne peut, en aucune façon, leur être appliqué.

Quelle que soit la légitimité des revendications, ces mœurs-là n'ont donc rien à faire dans le monde musical.

E. D.

(2) Il faut entendre par le mot « improvisation », la constitution immédiate d'une phrase musicale et non l'exécution plus ou moins complète d'un morceau joué de mémoire. A moins d'être merveilleusement doué, l'improvisation constante tout au long d'une soirée est chose presque impossible, car la moindre fatigue cérébrale amènerait forcément une monotonie et une vulgarité des motifs. Aussi le pianiste improvisateur est-il nécessaire (presque obligatoire) au cinéma simplement pour jouer dans certains passages et surtout (oh ! surtout !) pour relier les morceaux entre eux et éviter par cela même ces horribles écarts de tonalité dont il est parlé plus haut.

(3) Beaucoup de cinémas n'ont qu'un seul violon. Çà n'est pas suffisant, car, outre qu'il y a quantité de morceaux nécessitant un violon *ripiano*, on ne peut vraiment pas exiger une attention, un jeu et un *chant soutenu artistiquement* pendant toute une soirée de la part d'un seul exécutant. Sans parler des cordes cassées qui vous mettent l'orchestre dans une posture ridicule jusqu'à ce que le violoniste ait remis sa corde, ce qui, quand vous avez affaire avec un loustic ou un paresseux, demande parfois longtemps. De même pour tourner les pages. S'il y a une économie à réaliser, supprimez plutôt le violoncelle qui est un instrument coûteux, au recrutement difficile, et ne souffrant guère la médiocrité.

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

Sur les rochers escarpés qui dominent le petit village de pêcheurs, Lullworth Cope, une équipe d'ouvriers est en train de construire un château en stuc devant servir de théâtre à une prise de vues de *Hamlet*, le célèbre drame shakespearien. L'acteur Johnston Forbe Robertson, le meilleur représentant de l'Art classique anglais, anobli tout récemment, y jouera la scène finale.

*
* *

Le roi d'Angleterre a donné l'ordre d'agencer une salle cinématographique au Buckingham Palace, dans le genre de celle du « Château » de Berlin, où Guillaume II a diverti tout récemment son hôte.

*
* *

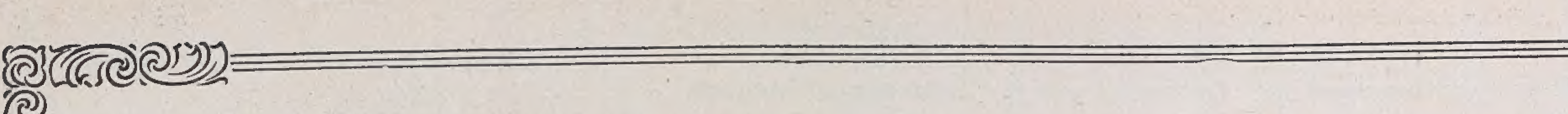
La succursale de Pathé frères à Londres organise un concours d'opérateurs avec des appareils de sa fabrication.

Les prix sont de 1.000 francs, 500 francs et 125 francs, ainsi que plusieurs prix de consolation à 25 francs. Les concurrents doivent répondre par écrit à plusieurs questions d'ordre technique.

Cliché aimablement communiqué au " COURRIER " *par le* " BIOSCOPE DE LONDRES "



Personnalités Cinématographiques : M. CHARLES PRINCE, le populaire artiste cinématographique qui créa l'inoubliable " Rigadin ".



Suzanne **GRANDAIS**



Adresse Télégraphique: COMERFILM-PARIS

18, Rue Favart, PARIS (Près Boulevard des Italiens)

TÉLÉPHONE LOUVRE 32-79

Série Artistique : Suzanne GRANDAIS

Pour paraître prochainement :

Chacun sa Destinée

Scènes vécues

Roman de pleine actualité en 3 parties

Dans les sites merveilleux de la Côte d'Azur, la charmante artiste qu'est **Suzanne GRANDAIS** nous fait vivre tout un roman d'amour qui charmera les plus sceptiques,

Ce sera certainement le gros succès de la saison, et ce qui ne sera pas le plus petit élément de ce gros succès, ce sera de voir la si mignonne **Suzanne GRANDAIS** conduire elle-même son hydroaéroplane au-dessus des flots bleus de la Méditerranée.

Longueur approximative : 885 mètres. — Affiches : 2m40 × 1m60

Pour tout ce qui concerne les films **Suzanne GRANDAIS,** *s'adresser à la*

Société Commerciale du Film (Ch. MARY) 18, rue Favart

seule Concessionnaire pour la France et la Belgique

Les Projections animées

(Suite)

INTRODUCTION

Depuis le jour où les frères Lumière présentèrent à la Société de Physique de Paris le premier appareil destiné aux projections animées, que de trouvailles nouvelles, que d'améliorations apportées à cette merveilleuse découverte! Chaque année, les brevets de toute nature sont inscrits par centaines au chapitre *cinématographique*. Il n'est pas une pièce qui n'ait été modifiée, pas un rouage qui n'ait tenté les fervents de la mécanique. On a corrigé les fâcheux tremblements, calculé le rendement des obturateurs, la perfection de l'organisme. Voici qu'on s'inquiète de plus en plus des films ininflammables, et que le film en couleur tient l'affiche dans plusieurs music-halls de Paris.

On donne en maints endroits des projections en salle éclairée, grâce aux écrans spéciaux établis dans ce but. A défaut de l'électricité, qu'on trouve la plupart du temps, des sources lumineuses pratiques et très puissantes sont à la portée des exploitants ambulants et des amateurs.

Bientôt viendra le cinéma stéréoscopique qui, réalisant à la fois la couleur et le relief, restituera à nos yeux, par l'objectif, les scènes telles que les perçoivent nos regards. Alors nous aurons, non plus une sorte d'illusion de la vie dans ses mouvements, ses couleurs, ses lignes et ses ombres, mais la vie même, reproduite avec une intensité et une fidélité se rapprochant de la réalité tangible, l'âme seulement faisant défaut, qui constitue la partie la plus intime de l'existence des êtres et des choses.

Nous nous proposons de donner en ces quelques pages comme un *petit traité de cinématographie*. Nous traiterons donc successivement des principes sur lesquels s'appuie le cinématographe (représentation du mouvement, persistance rétinienne); des appareils utilisés (appareils de vues de divers systèmes : fonctionnement et règles générales); des bandes cinématographiques; de l'image cinématographique (image négative, image positive); des manipulations photographiques applicables aux bandes négatives et positives; des machines à mesurer les films; des machines à signer les pellicules, et nous terminerons par des indications générales sur la cinématographie industrielle appliquée à une petite usine.

Dans la seconde partie de notre travail, nous parlerons des *sujets cinématographiques* envisagés d'abord d'après leur nature, puis d'après les procédés employés pour leur exécution. Nous verrons quels services a rendu le cinéma, sans omettre ses défauts, et nous dirons ce qu'il faut encore attendre de lui.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Principes de Cinématographie

I. — REPRÉSENTATION DU MOUVEMENT

La cinématographie est la photographie du mouvement, a-t-on dit, d'une manière assez incomplète (1). Car l'instrument ne se contente pas de reproduire avec fidélité la vie des êtres animés, il la donne en quelque sorte aux choses inertes, les faisant défiler en de saisissants panoramas.

Jusqu'à son apparition, l'art photographique avait dû se restreindre à fixer des fragments de vie, qui, très isolés, n'en apportaient que l'ombre. La même impassible image obsédait l'œil; la succession de plans découpés du stéréoscope, que leur juxtaposition seule mettait en relief, rappelait trop encore les décors du théâtre, tout en réalisant un progrès sur l'image simple. Le cinématographe, nous l'avons vu plus haut, manque encore de relief et de couleur; cette double lacune est même beaucoup plus que le « scintillement », la principale cause de la fatigue relative produite par ce genre de spectacle. Le jour où les recherches entreprises dans cette voie auront abouti complètement, l'œil jouira de ces merveilles comme l'oreille jouit déjà de celles du phonographe.

Le principe de la cinématographie réside dans la continuité que crée pour l'œil humain la perception successive des images.

II. — PERSISTANCE RÉTINIENNE

Quand l'œil perçoit une couleur, une forme, un point ou une ligne, l'image qu'il en reçoit, l'objet disparaissant, ne disparaît pas par là même; elle subsiste encore un

(1) Dans leur opuscule *Le Cinématographe devant le droit*, MM. Maugras et Guégan donnent du cinématographe la définition suivante : « Le Cinématographe est un appareil mécanique servant à prendre, au moyen d'un dispositif photographique, une série consécutive d'instantanés d'un paysage ou d'une scène quelconque et à faire passer ensuite les épreuves développées, selon une vitesse donnée, devant une lampe spéciale et derrière un objectif *ad hoc* ».

ITALA-FILM



VENDREDI
5
SEPTEMBRE

UN FILM
Qui
fera
frémir !

Abandon désespéré !

obtiendra un

Succès sans précédent !

1.116 mètres — 3 Affiches

Les Films ITALA-FILM sont imprimés sur pellicules vierges EASTMAN KODAK

PAUL HODEL, Agent Général pour la France, la Belgique et la Hollande.

Adresser les Commandes :

Pour la France à **PAUL HODEL,** *3, Rue Bergère - PARIS*

Adresse Télégr. : ITALAFILM-PARIS — *Téléphone :* 149-11

Pour la Belgique et la Hollande à Albert FOVENYESY, *Concessionnaire*

55, Rue du Lombard, BRUXELLES

La Société Cinématographique

S. C. A

TÉLÉPHONE 275-76

30, Rue Louis

Dirigée par **MM. Pierre DECOUR**

LA "S. C.

édite cett

UNE SCÈNE PUISSAMMENT

LES PA

d'après le grand

D

GUSTAVE

Les Films de la "S. C. A

ÉTABLISSEMENT

des Auteurs et Gens de Lettres

A. G. L.

is-le-Grand, 30

TÉLÉPHONE 275-76

RCELLE et Eugène GUGENHEIM

A. G. L."

te semaine

PATHÉTIQUE ET ORIGINALE

ANTINS

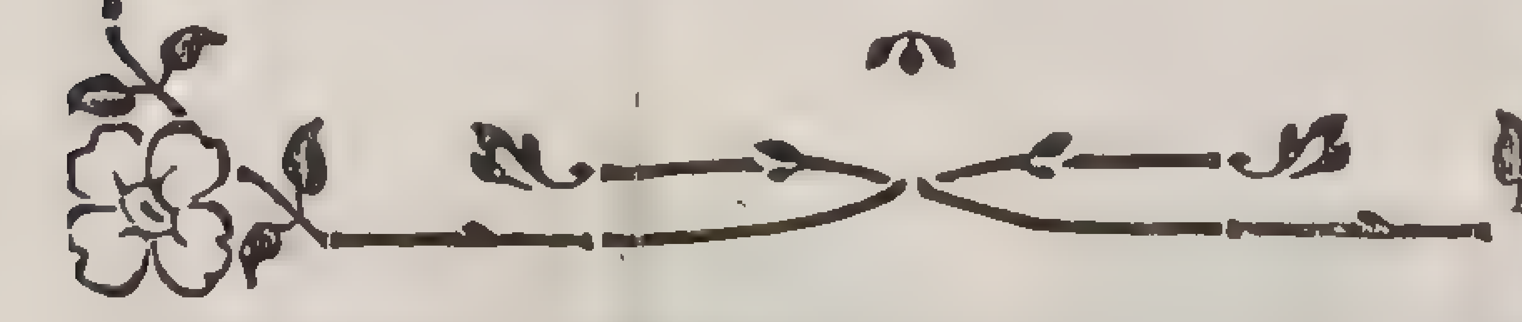
nd succès théâtral

DE

GRILLET

A. G. L." sont édités par les

S PATHÉ FRÈRES



certain temps, de 1/7e à 1/10e de seconde environ. Et nous continuons inconsciemment à subir une impression, dont la cause matérielle et objective s'est déjà éclipsée : en un mot, il se forme, en notre sensibilité visuelle, une sorte de post-image.

Ce phénomène est permanent, il convient à chaque rayon visuel : la sensation du rayon qui s'en va s'unira donc à celle du rayon qui vient; les deux se fondront et de cette synthèse naîtra une impression ordonnée, impression qui ne va pas jusqu'à nous mettre à l'abri de certaines illusions... dont la représentation cinématographique est une des meilleures preuves.

Mais il en existe sans nombre, tout autour de nous, qui nous aideront mieux à saisir les éléments et les lois de la géniale invention.

Le phénomène de la *persistance rétinienne* est une cause d'aberrations visuelles multiples. Les rayons d'une roue qui tourne avec rapidité ne nous offrent plus que l'aspect d'un disque continu, malgré les solutions de continuité que devraient, semble-t-il, apporter leurs images alternées. Le bolide où l'étincelle de l'éclair laissent encore une trace dans une traînée lumineuse, au lieu même où déjà ils ont passé... Mêmes exemples encore avec le charbon ardent qu'on agite, avec la main aux doigts ouverts passés rapidement devant les yeux, etc.

La durée de la *persistance rétinienne* étant de 1/10e de seconde environ, il en résulte que si dix fois, pendant la durée d'une seconde, on cache et on découvre à des intervalles égaux une image offerte à notre vue, cette image ne cessera pas d'être visible, malgré ces dix éclipses successives, l'œil ne percevant pas les intermittences de ses disparitions.

Par conséquent, si, pendant la même durée d'une seconde, l'image montre chacune des dix fois une des phases successives d'un mouvement, le saut d'un homme, par exemple, l'œil, ne percevant pas les éclipses intermédiaires, recevra la même impression que s'il avait suivi sans discontinuité les phases du saut.

Pour que la représentation du mouvement soit nette, il est absolument nécessaire que les images *distinctes*, aussi rapprochées que possible, l'aient saisi; qu'il y ait des intervalles d'une fraction à l'autre, sans quoi la *persistance rétinienne* ne donnerait plus qu'une traînée vague, un flou sans détails et sans effet. Ainsi, comme on le comprendra plus loin, en serait-il, si le *film* défilait sans arrêt et sans obturation.

Ce phénomène, dont le cinématographe n'est que la très moderne application scientifique, fut remarqué, voire décrit par les anciens. Le poète Lucrèce n'a-t-il pas dit dans son œuvre célèbre *De rerum natura* :

Quod super est, non est mirum simulacra moveri
Brachiaque in numerum jactare et cœtera membra :
Quippe ubi prima perit alisque est altera nasa
Inde statu, prior hic gestum mutasse videtur
Scilicet, id fieri celeri ratione putandum est.

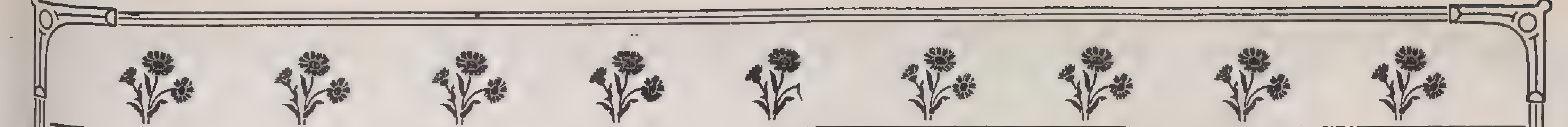
Ptolémée, l'astronome et géographe grec, s'y arrête également dans son *Optique*.

La persistance de l'image rétinienne a été pour Newton et Léonard de Vinci, l'objet de remarques et d'études; l'abbé Nollet, dans ses *Leçons de physique* (1765), nous montre comment, par cette persistance, une moitié de cercle tournant autour de son diamètre donne l'impression d'une sphère pleine. Au reste, les savants et les chercheurs se passionnent pour cet important problème de la synthèse du mouvement; et c'est ainsi qu'en fournissant des solutions remarquables la *toupie éblouissante* (devenue un jouet d'enfant), le *phénakistiscope* (d'abord appelé *zootrope*) du physicien belge A. Plateau, et le *praxinoscope* de Raynaud, dont le physicien américain Muybridge fit en 1882-1883, d'intéressantes applications (1).

Le cinématographe est jusqu'ici la plus vivante expression de la photographie. L'appareil ne nous représente plus seulement le geste, l'attitude d'un instant, mais une série d'images décomposant une scène pour la reconstituer ensuite. En général, les images sont prises à une vitesse de 12, 16, 18 à la seconde, selon l'intensité des mouvements du sujet. S'il s'agit d'objets immobiles ou presque, une vitesse bien moindre est suffisante ; nous le verrons plus loin.

(A suivre.)

(1) G.-MICHEL COISSAC. — *La Théorie et la Pratique des Projections*. Un vol. in-8 de 700 pages avec près de 400 figures. Prix broché, 7 francs. Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.



Maison de la Bonne Presse
Via S. Eufemia 5
SEDE DI ROMA

Protezioni luminose
Cinematografi
Fotografia
Macchine da scrivere
Macchine poligrafiche
Periodici - Libri
Illustrazioni

N. 564

Richiamare questo numero

Indirizzare tutte le lettere
al Sig. Lodovico Onori

Telef. Urbano di Stato e Interprovinciale — 8 87
Telef. Soc. Romana 10 38

— Per Telegrammi —
Bonpresse · Roma

Roma, 27 JUIN 1911

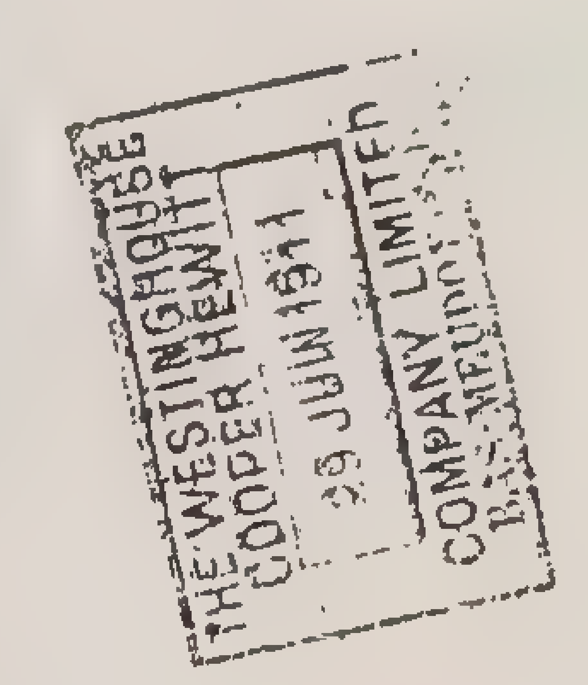
The Westinghouse Cooper
Hewitt Company.
11, Rue du Pont
SURESNES.
(Seine)

Nous vous accusons réception de l'appareil complet commandé, soit 1 Convertisseur P.W.30 C.A. monophasé 105 v. 45 P.en même temps que de votre ordre général n° 11220 en date 16 cour.1911. Nous vous remercions vivement des soins dans l'emballage et de ce merveilleux appareil qui fonctionne admirablement, heureuse application d'un principe nouveau.

Veuillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements rénouvelés, nos salutations les plus distinguées.

p. MAISON DE LA BONNE PRESSE
VIA S. EUFEMIA 5
SEDE DI ROMA

IL DIRETTORE TECNICO



Pas seulement des Mots, mais des Faits

Cinéma, demandez notre nouveau Tarif 124.

The Westinghouse Cooper Hewitt Co. Ltd.

TÉLÉGRAMMES HEWITLIGHT-SURESNES.

11, RUE DU PONT
SURESNES (près PARIS).

TÉLÉPHONES (2 lignes) { WAGRAM : 86-10 / SURESNES : 92

Établissements

Appareil Prise de Vues
PROFESSIONNEL
avec
Objectif "VOIGTLANDER"
Viseur
2 Boîtes Magasin

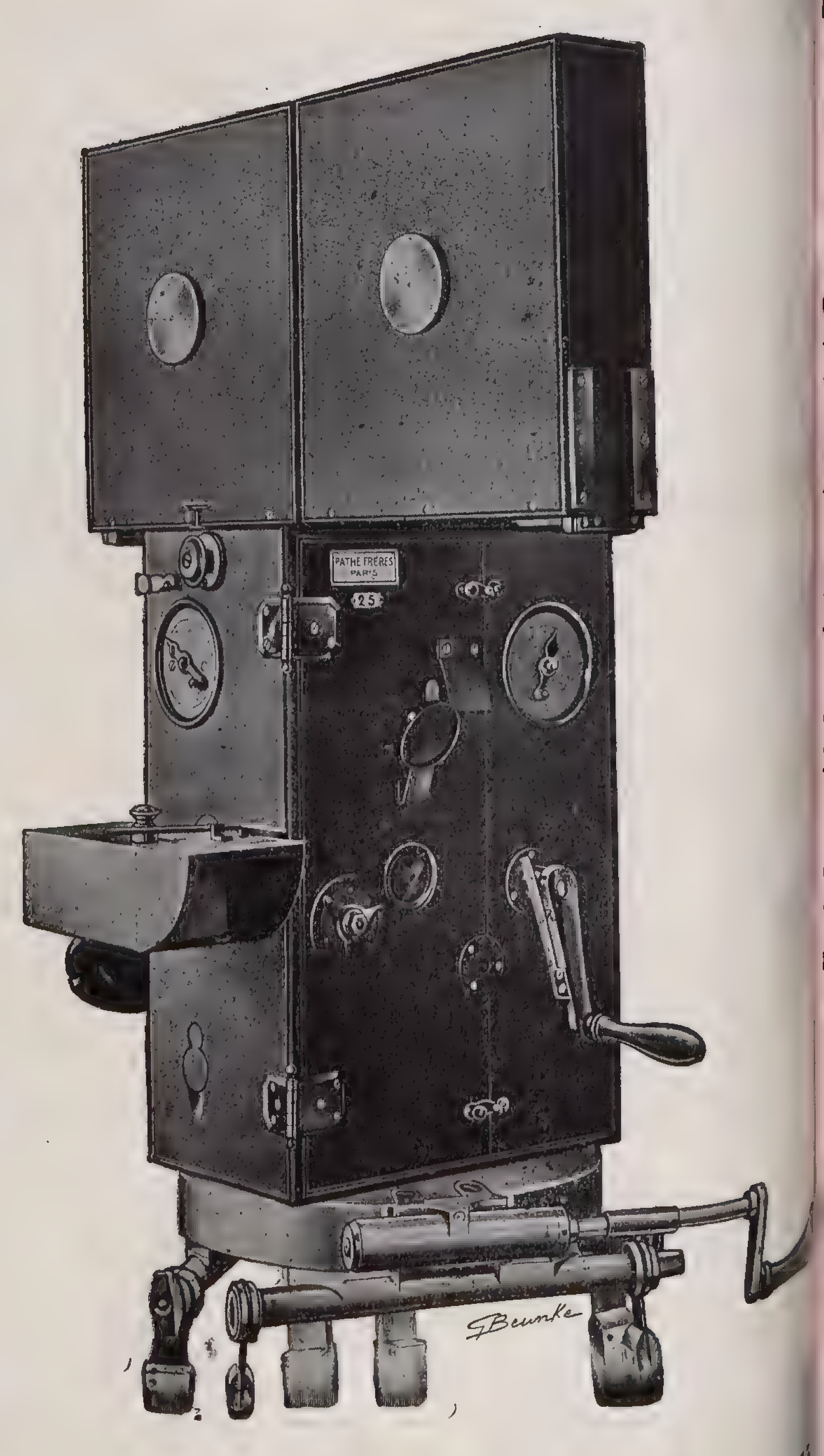


Longueur : 230 m/m
Largeur : 168 m/m
Hauteur : 307 m/m



PRIX :

1300 francs



Mot de Code : **TAPON**

Référence : **N° 35**

CHRONIQUE AMÉRICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux États-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITÉ

45 West 34 th. street
New-York U.-S.-A.

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRÉSENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITA COMPANY

45 West 34 th. Street
New-York U.-S.-A.

From whom sample copies, advertissing rates and all further particulars can be obtained.

Le "COURRIER" au BRÉSIL

André Deed à Rio-de-Janeiro

Tout le public brésilien est sur pied. Pensez donc, André Deed, cet André Deed que tout le monde connaît et aime est dans notre ville depuis deux jours!

Il doit commencer au Théâtre-Lyrique le 20, et à cet effet, la direction de ce théâtre a fait placarder les murs de la ville et distribuer des programmes ainsi conçus :

Théâtre-Lyrique
Compagnie Cinématographique Brésilienne
Prochainement grande nouveauté
Toribio Sanchez (*André Deed*)
Roi du Cinéma, *en chair et en os*

Grand événement théâtral cinématographique, trois spectacles uniques, donnés par la troupe théâtrale dirigée par André Deed et dont fait partie **Mme Frascaroli.**

Toute la presse fête André Deed, chacun veut illustrer son journal par une de ses photographies et de sa première interprète : la jolie Frascaroli.

Et chacun se demande, comment jouera André Deed sur la scène? Nous sommes habitués à le voir sur l'écran, nous l'applaudissons et ses tours déchaînent la plus grande hilarité, mais cet acteur endiablé qui improvise si bien des séries de cascades et de grimaces sera-t-il le même sur la scène théâtrale?

On pourrait douter du succès qu'on lui accorde d'avance à le voir entrer si grave à la direction du journal *A Noite*. Il est toujours accompagné de sa fidèle collaboratrice Valentine Frascaroli, car Mme Frascaroli est une véritable collaboratrice pour notre acteur. Petite, gracieuse comme toutes les italiennes, elle sait se faire aimer partout où elle passe.

André Deed, cérémonieux, nous complimente sur les beautés de notre ville et nous ne pouvons mieux faire que de lui laisser la parole :

« Rio est une ville d'aspect merveilleux. Je suis resté « extasié devant le charme qu'offre au voyageur, la baie, « vue de la mer, avec sa riche végétation tropicale, qui « pare ses rives et les hautes crêtes couvertes de forêts « qui ferment son horizon. Quant à la ville, elle présente « les couleurs bariolées de ses habitations, construites le « long de larges rues bien alignées, et des milliers de « maisons de campagne, de chapelles et de couvents « enfouis dans la verdure. La pureté de l'air et des flots, « qui encadrent ce beau paysage, complète encore ce « tableau presque féerique.

« Mais ce que j'ai admiré entre tout est bien certainement la cascade de Tijuca. L'eau est si belle, si fraîche, « si claire que pendant plus de cinq minutes, je suis resté « à contempler le spectacle de cette eau transparente et « limpide tombant avec fracas. On ignore en Europe les « sites du Brésil. La Suisse est fière de ses lacs et de ses « montagnes couvertes de neiges éternelles, et elle reste « pourtant bien loin en arrière des paysages brésiliens. « J'ai pris toute une série de vues de Pão de Assucar jus- « qu'à Tijuca — et bien d'autres encore — elles vont cau- « ser en Europe une surprise et une admiration, surprise « d'ignorer les beautés aussi remarquables d'un pays si « connu commercialement. Ce sera à Paris que je présen- « terai en premier lieu mon film *Passage à Tijuca.* »

Mais André Deed est déjà fatigué d'avoir causé si sérieusement longtemps. Peut-être est-ce sans même y penser qu'il commence à faire ses grimaces et ses sauts. On peut dire qu'il est d'une grande élasticité, qui touche à l'acrobatie, il est ce que l'on appelle un « excentrique ».

Alors, en le voyant ainsi, il n'est plus possible de douter que son succès de demain est certain, que les félicitations qu'il a reçues hier aux cinémas de l'Avenida, de « Caes do Porto », au « Théâtre-Lyrique » n'ont rien d'exagéré, qu'en un mot sa renommée est justifiée.

Il jouera dimanche en matinée au « Théâtre-Lyrique »: *Toribio dame de compagnie, L'Anniversaire de Toribio, Toribio victime de son honnêteté*, les trois comédies qui lui valurent les applaudissements du public de Buenos-Aires, de Montevideo, etc. La troupe théâtrale se compose de 18 artistes, car André Deed a voulu emmener avec lui tous ses compagnons habituels, afin que ses scènes gardent le caractère qu'elles ont à l'écran.

Nous pouvons assurer à l'heure actuelle que le cinéma possède trois rois du rire : Max Linder, André Deed et Prince.

Ce n'est non seulement l'opinion d'une presse unanime à reconnaître le talent de ces trois hommes, mais encore celle des milliers d'habitués du cinéma.

On ne saurait dire qui, de Max Linder et d'André Deed

est le premier élu. Est-ce Max, est-ce Deed, qui est le plus impayable, le plus excentrique? Pour trancher les différentes opinions, nous dirons que Max est le *roi de la gaîté* et Deed le *roi du rire*. Y a-t-il une différence? Oui, le premier fait rire par ses créations scéniques d'un caractère personnel; le second doit son succès à son genre unique, inimitable, à la facilité et le naturel avec lesquels il fait nombre tours, gestes maladroits ou extravagants.

Mais ces deux artistes sont les meilleurs du cinématographe, leur valeur et leur popularité sont égales. Deed, plus que tout autre, sait faire déchaîner des rires inextinguibles; tous les films qu'il joue sont « fantastiques ».

Deed est un comique incontestablement reconnu par un public qui ne manque jamais de venir l'acclamer chaque fois que l'occasion se présente.

Nous sommes sûrs d'avance que le Théâtre-Lyrique fera salle comble dimanche, que les théâtres et les cinémas de S. Paulo, où la troupe a l'intention de se rendre ensuite, accueilleront avec joie les artistes français et que leurs félicitations viendront s'ajouter à celles déjà nombreuses obtenues à Buenos-Aires, à Montevideo, à Saint-Nicolas, et enfin à Rio-de-Janeiro.

Gloire et succès à notre hôte illustre, qui augmentera encore s'il est possible la renommée du cinéma!

Juin 1913.

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier.

Le *Vorwærts*, l'organe officiel du socialisme allemand, a publié, ces jours-ci, un article fulminant contre la cinématographie, qu'il charge de tous les péchés d'Israël.

— Si, dit-il, en matière de conclusion, le bon goût n'a plus même de prise sur un auteur archimillionnaire, tel que Gerhart Hauptmann, qui prostitue ses propres œuvres, on peut tirer l'échelle.

Le *Vorwærts* préférerait-il, par exemple, que le prolétariat s'abrutît dans les bars à schnick, au lieu de s'amuser honnêtement à un spectacle réconfortant, ou veut-il tout simplement atteindre les bourgeois abhorrés qui exploitent l'industrie cinématographique.

Dans tous les cas, notre confrère politique est mal avisé de combattre une institution qui occupe de nombreux prolétaires, lesquels, sans cela, n'auraient peut-être pas de quoi payer l'abonnement à un journal qui n'est pas précisément l'arbitre des élégances et du bon goût. Le drame cinématographique le plus insipide est moins indigeste que ces phrases creuses du *Vorwærts*.

* * *

L'Assemblée générale des délégués d'Associations de Journalistes et d'Auteurs allemands, qui a siégé récemment à Stuttgard, a voté une résolution qui intéresse au plus haut point l'industrie cinématographique.

Sur le rapport d'un délégué munichois, M. Oppenheim,





SÉRIE D'OR
des
Exclusivités "AUBERT"

Les

"Derniers Jours de Pompéï"

exécuté par **AMBROSIO**

pour le compte de la PHOTO-DRAMA C°, de Chicago

L. AUBERT

France, Belgique, Hollande, Suisse, Egypte

les comités régionaux ont été invités à faire auprès des gouvernements respectifs des Etats allemands les démarches nécessaires, pour que dorénavant un membre de l'Association puisse assister aux opérations de la censure; puis, qu'il soit procédé à la création d'une Commission permanente à laquelle toutes les affaires litigieuses pourraient être transmises à fin d'instruction.

La Société cinématographique *Union* prépare actuellement une bande intéressante dont l'action se passe à bord d'un transatlantique. Le Lloyd de Brême, la puissante Compagnie maritime de l'Allemagne du Nord, mettra à sa disposition un de ses plus beaux navires. Le docteur Alfred Schirokauer, l'auteur berlinois bien connu, vient de terminer le scénario dans lequel il figurera lui-même, à côté du comédien Hans Wassmann, l'acteur populaire du *Théâtre Allemand* de Berlin.

* * *

L'éditeur Paul Klebinder, de Berlin, qui s'est fait connaître tout récemment par la publication d'un ouvrage illustré, *L'Empereur Allemand au Film*, a commencé les travaux préparatoires en vue d'un nouvel album intitulé : « La Famille du Kronprinz au Film ». Le maréchalat de la Cour du film de Guillaume II vient d'informer l'éditeur que les intéressés ont exprimé le désir de voir les épreuves et les clichés avant l'impression.

* * *

M. Ferdinand Bonn, qui en faisant claquer les portes a retiré sa pièce, *Louis II*, du Théâtre Berlinois, l'a transcrit pour le cinéma. Il interprétera lui-même le rôle du malheureux roi de Bavière.

* * *

La Nordisk a fait paraître un film sensationnel, *Le Drame au Vieux Moulin*, avec Lilly Beck, la célèbre comédienne allemande dans le rôle principal.

* * *

L'Eiko Film Compagnie de Berlin, qui est représentée à Paris par l'Agence Générale Cinématographique, fera paraître au mois de septembre un grand film historique sur la vie de Bismarck, le chancelier de fer allemand dont la France a gardé un si cruel souvenir.

Mais il faut espérer que les Français sauront accueillir ce film comme il convient, et que l'A. G. C. ne battra pas avec lui tous les records de location.

C'est qu'on est devenu bien chauvin depuis quelque temps.

* * *

La « Vitascope Film Compagnie », qui a obtenu un incontestable succès avec l'*Autre*, de Paul Lindau, joué par Albert Bassermann, s'est assuré le concours du célèbre auteur et du non moins célèbre acteur berlinois suscités pour filmer *Le Dernier Jour* de Lindau, qui paraîtra dans six semaines.

* * *

D'un autre côté, Bassermann veut cueillir des lauriers d'auteur. En collaboration avec M. Richard Fischer, il a préparé le scénario d'une comédie de ce dernier, *Le Roi*, et y jouera le rôle principal, celui d'un pauvre acteur de province.

* * *

La « Mutoscop et Biograph Cie » informe les journaux professionnels qu'elle vient d'acquérir au prix de 12.000 marks, soit 150.000 francs, le droit de filmer la célèbre comédie de Philippi, *L'Héritage*. Elle s'est assuré le concours des meilleurs artistes berlinois.

* * *

La censure allemande a de nouveau fait une coupe sombre dans les films soumis à sa juridiction.

La Cinès y est pour *Les Deux Mères* et Kalem pour *La Vie de Jésus*.

Une cinquantaine de bandes au moins sont interdites aux enfants.

Les films originaux attirent la foule
même pendant l'été !

Tel est le cas de l'exclusivité émotionnante
que sortira le 1er Mai, **L. AUBERT**, *19, Rue Richer.*

Exploitants, retenez sans retard

L'Empoisonneuse d'Oxford

Drame énigmatique en 2 parties -:- Longueur **500 mètres** environ
2 Affiches 1 m. 20 × 1 m. 60



?

Un petit sourd-muet a été témoin d'un empoisonnement odieux.

Une innocente est arrêtée et va être condamnée pour le crime d'une autre.

Comment ce petit infirme **sourd-muet** pourra-t-il dévoiler la vérité ?

Voilà le problème angoissant que pose "L'EMPOISONNEUSE D'OXFORD"

L. LANSAC
APOLLO-THÉATRE
GENÈVE

Concessionnaire
pour la Suisse



CHRONIQUE BELGE

(De notre Correspondant particulier).

Encore les taxes ! Cela s'arrangera, tel était l'impression générale qui semblait résulter de la réunion convoquée par la *Chambre Syndicale*; mais, après un long recueillement et un silence prolongé, nous apprenons que cela s'arrange mal.

L'*Association Belge du Cinématographe*, dans un pressant appel aux intéressés, leur laisse entendre que cela ne va même pas du tout. Un ami me communique la convocation suivante que cette organisation adresse à ses adhérents et que nous publions *in extenso* ci-dessous :

ASSOCIATION BELGE DU CINÉMATOGRAPHE
16, rue Fossé-aux-Loups, 16
BRUXELLES

Bruxelles, 19 juillet 1913.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

L'*Association Belge du Cinématographe* vous convoque d'urgence à la **réunion extraordinaire**, organisée pour le

MERCREDI 23 JUILLET 1913
à 3 heures 1/2 de l'après-midi
A LA
Salle **WALHALLA**, 62, rue de la Montagne, à **BRUXELLES**

ORDRE DU JOUR :

Examen de la situation créée par le projet de taxe sur le cinéma et qui paraît avoir réuni l'assentiment de la Section centrale.

Malgré les démarches multiples des dévoués délégués de la *Chambre Syndicale*, le nouveau projet est encore de nature à arrêter l'essor d'une industrie qui mériterait plutôt les encouragements des pouvoirs publics, il menace, en outre, de ruiner à tout jamais une corporation estimable qui fait vivre toute une population de travailleurs.

Tous les cinématographistes du Pays doivent assister à cette réunion.

Nous comptons absolument sur leur présence, car il s'agit de nos intérêts vitaux à tous.

Dans l'entretemps, nous vous présentons, Monsieur et Cher Confrère, nos confraternelles salutations.

Pour le Comité :

Le Secrétaire-Général, Ch. GUILLAEUME. — *Le Président,* J. JOURDAIN.

Espérons que ce vibrant appel sera entendu et qu'il provoquera chez les pouvoirs publics une réaction salutaire ; espérons que sous les efforts réunis des cinématographistes belges, le gouvernement comprendra l'arbitraire de ses projets qui constituent un véritable attentat contre le cinéma. Et souhaitons que le prochain Congrès dont on annonce l'ouverture prochaine à Gand soit l'apothéose de notre industrie.

Tous les cinématographistes convoqués pour cette manifestation doivent entendre de bonnes nouvelles et non pas assister aux funérailles de la Cinématographie belge assassiné par les exigences d'un gouvernement insatiable.

DUMOULIN.

" Le Courrier " à Lille

De notre Correspondant particulier.

Un exemple à suivre

L'Ecole professionnelle Jules-Ferry, à Douai, vient d'installer une salle très bien aménagée pour l'étude par projection de la physiologie, de l'hygiène, de la géographie, voire même de l'histoire. Ces projections peuvent être faites à tout moment, suivant les besoins de la leçon. Le professeur fait l'obscurité en tournant un commutateur ; un petit moteur électrique fait descendre des stores qui interceptent la lumière, et une lanterne de projection projette à volonté les animaux, végétaux ou organes qu'il s'agit d'étudier. Les paysages et les monuments attirent l'attention des élèves sur les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art architectural et constituent pour eux l'enseignement pratique par excellence, qui fixe à demeure dans leur esprit la conception juste des merveilles de la science et de l'art. Espérons que des vues cinématographiques viendront bientôt enrichir la collection et compléter ainsi un mode d'éducation dont le système devrait être adopté dans toutes les Ecoles pour le plus grand bien des élèves.

B. AUVERTIN.

1913 A O

Une dat

L'HISTOIRE DE LA

LE FILM

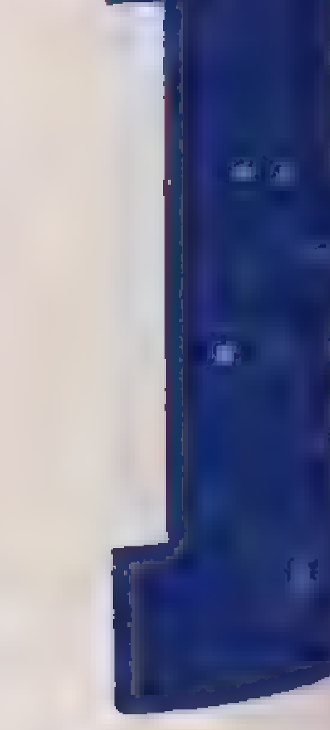
Le p
Le p
Le p

ÉDITÉ JUSQ

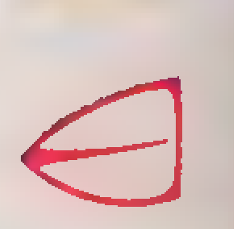
sera lancé sur le March

VAY





MILAN



UT 1913

le dans

CINÉMATOGRAPHIE

plus GRAND

plus ARTISTIQUE

plus BEAU

U'A CE JOUR

mondial par la Maison

UBERT

MILAN

CHRONIQUE SUISSE

De notre Correspondant particulier.

UNE GRANDE PREMIÈRE à LAUSANNE

Le Cinéma-Théâtre Palace

(PROPRIÉTÉ DE LA Ste DE ROYAL VIO S.A. DE GENÈVE)

fait une brillante inauguration

Jeudi soir à 8 heures, le bas de la rue St-François était littéralement obstrué par une foule compacte qui se pressait devant la grille de l'élégant théâtre qui allait ouvrir ses portes.

Chacun s'extasiait sur le bon goût de la porte monumentale avec sa profusion de lumière et ses gigantesques lettres d'or et de feu : *Palace.*

Une profusion de plantes vertes, de jolies affiches illustrées, la caisse très coquette, puis un spacieux vestibule où les habitués se montrent les physionomies sympathiques des acteurs des grandes fabriques de films. Dès l'entrée, chaque dame reçoit un gracieux bouquet de fleurs. Le service est admirablement fait par des chasseurs en riches livrées.

On prend place. La salle est méconnaissable.

Au lieu du plafond bas, il y a maintenant de la hauteur. Une délicieuse fraîcheur règne dans toute la salle, et promet d'exquises soirées pour les jours chauds de l'été. Les lustres électriques resplendissent et de remarquables peintures charment l'œil du spectateur.

Comme nous l'avons déjà dit, la sécurité et le bien-être du public sont absolument assurés par une installation judicieuse et moderne, où le confort est excellent à tous égards.

La cabine incombustible est isolée de tout appareil électrique principal et placée au fond de la scène, à l'opposé des spectateurs. La ventilation est produite par des filtres d'air, rafraîchisseurs, aspirateurs, échauffeurs, ozonateurs.

En hiver, chauffage central par la vapeur à basse pression. Nettoyage électrique par le vide.

Des sonneries et téléphones partout, ainsi que des avertisseurs automatiques en cas d'incendie (absolument improbables), tous décors imprégnés, bouches à eau continuellement sous pression.

Des vestiaires et toilettes modernes sont contigus à la salle. Enfin on y remarque une station électrique complète avec transformateurs rotatifs, régulateurs, moteurs et batteries.

A 8 h. 20 la salle était comble. Les places de la galerie, bien en face, seront certainement les grandes préférées et enlevées les premières.

Le plancher, fortement incliné, permet à chacun de voir de partout ; les fauteuils sont confortables ; les dégagements suffisants.

Tel qu'il est annoncé au programme, le spectacle se déroule sans accrocs pour la plus grande satisfaction des spectateurs qui ne ménagent pas leurs applaudissements. A 11 h. 1/4 la foule s'écoule enchantée. Cinq minutes après tout était éteint et clôturé.

Ce premier grand succès est un sûr garant des spectacles futurs. En continuant à donner des programmes de choix, dans la note aimée des Lausannois, M. Pagani peut être certain d'une complète réussite, juste récompense de ses efforts.

Le programme d'ouverture du *Cinéma Palace* est un régal pour les amateurs de Cinématographe.

D'abord une étude documentaire : " Les automobiles blindées " films très intéressant, et qui plaira sûrement à tous ceux qui sont amateurs des choses militaires ; " Les pirates de la rivière " représentent un homme aux prises avec une horde de bandits, qu'il finit par livrer à la justice après des péripéties émouvantes. Une comédie en deux parties "Le mauvais tour de l'actrice" est une charmante plaisanterie pleine de finesse et de bonhomie. L'actrice, par suite d'un accident arrivé à une cousine inconnue, se substitue à celle-ci par goût de l'aventure, et, tant dans la famille où elle s'est introduite que parmi les habitants de la contrée, elle met tous les cœurs en ébullition.

Sur le point d'être découverte par des parents qui reviennent avec la cousine véritable, l'actrice s'enfuit subitement, non sans avoir joué une farce homérique à tous ses soupirants. " Le Journal " série d'actualités que va représenter M. Pagani, est encore inédit en Suisse, aussi s'en est-il assuré l'exclusivité. Avec les " Deux blondes", une comédie de la Vitagraph, dont la renommée n'est plus à faire, le *Cinéma-Palace* a fait passer un film sensationnel digne de figurer à côté de " Quo Vadis " dont le succès fut si considérable. Nous voulons parler de "Les deux Sergents" grand drame historique et militaire qui dure plus d'une heure et demie. Cinq actes et huit cents tableaux de toutes beautés passent sous les yeux du public constamment tenu en haleine par une action poignante.

Nous ne voulons pas en donner l'analyse, préférant en laisser toute la surprise aux spectateurs qui ne manqueront pas d'aller l'applaudir.

N'oublions pas de citer un spectacle patriotique incomparable : *La Revue du 14 Juillet*, à Paris, manifestation unique au monde avec l'apothéose de l'armée. On voit d'abord la foule énorme, puis l'arrivée du Président de la République, des ministres, des personnages officiels, les troupes, la remise des drapeaux, le défilé, la charge de cavalerie.

C'est superbe, c'est impressionnant, c'est à voir.

Le spectacle a donc eu un succès artistique sans précédent de bon augure pour l'avenir. Aussi nous terminerons le compte rendu de cette inoubliable manifestation en envoyant nos félicitations à un de nos bons amis, M. de Daüe, qui y assistait de tout cœur. M. de Daüe est à Paris. C'est à lui, c'est à son bon goût et à sa connaissance profonde du cinématographe que nous devons un programme aussi parfaitement composé que celui que nous venons d'applaudir, puisqu'en sa qualité de délégué de la Société du *Royal Vio*, à Paris, 31, rue Bergère, il voit tous les films et sait trouver les meilleurs.

Nous espérons qu'il lira là-bas ces quelques lignes et que, modestie mise à part, il participera au de succès de la journée.

PETITES FANTAISIES MARSEILLAISES

FÉDÉRATION CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI de la FRANCE

Compte rendu microscopique de la réunion privée du Conseil qui eut lieu le 14 juillet, à 2 heures du matin; dans les sous-sols de la Grande Brasserie des Caves.

Les Fédérés de Minuit, au grand complet sont à leur banc.

. . . .

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, la séance est ouverte. Je constate que nous sommes complets; vous avez.....

M. BOURSIER. — Je n'ai bu que 44 bocks!....

M. ROBERT. — Déjà!.... Mais...., le Président n'a pas fait allusion à vous.....

M. LE PRÉSIDENT. — Je suis trop impartial.....Si je vous ai réunis à une heure si matinale et dans un local si caché, c'est pour que nos décisions restent secrètes, quoique aucun de nous ne soit abonné au *Courrier*. Nous l'avons tous lu, et, vous avez, comme moi, été surpris d'y trouver le compte rendu *in extenso* de notre dernière Assemblée. Messieurs, il est de l'intérêt général que pareil fait ne puisse se reproduire....., je vous propose donc, à l'avenir, de nous réunir dans un coffre-fort du Crédit Lyonnais!....

M. ROBERT. — Peut-on fumer la pipe?.....

M. BOURSIER. — Peut-on y boire des bocks ?...

M. ROBERT. — Mais..., ce n'est pas pour rien que vous avez le nez enluminé.

M. GIRAUD. — Moi, je propose que la Fédération traite avec l'Etat pour l'achat de l'Ile du Château d'If..., ce serait notre forteresse, nous pourrions même y mettre quelques canons, et.....

M. ROBERT. — Pour çà..., voyez Boursier.....

M. GIRAUD. — .... Et, là, nous serions réellement chez nous, le sale journal dont je ne veux pas même prononcer le nom ne risquerait plus de faire connaître nos décisions impartiales!.....

M. LE PRÉSIDENT. — J'applaudis à votre idée! car nous serons bien au centre des affaires. Vous n'ignorez pas que, dans ma tournée pour la signature du fameux contrat contre certains loueurs, tous les directeurs des grands cinémas nous ont donné leur adhésion; il n'y a guère que trois ou quatre établissements sans importance du quartier de la rue Saint-Ferréol, qui n'ont pas voulu signer. Mais, en revanche tous les grands cinémas du Plan-de-Cuques, du Canoubier, et de l'Ile-des-Pendus ont signé des deux mains.... Il y en a même qui voulaient signer avec les pieds.....

M. ROBERT. — Par quel moyen se rendra-t-on au château d'If???

M. ANGELIN. — L'ami Reynaud transformera son auto en canot. Moi, je serais l'homme de la barre.....

M. ROBERT. — Dans ce cas, nous déciderons de nous rendre aux Assemblées en caleçons de bains....., c'est prudent.....

M. LE PRÉSIDENT. — Croyez-vous cette tenue correcte?...

M. GIRAUD. — Rien n'empêcherait de garder les chaussettes....

M. BOURSIER. — Moi, je préfère les quitter..., je transpire....

M. ROBERT. — Ah! voilà..., je disais..., aussi..., qui diable a un camembert dans la poche ?...

M. ANGELIN. — En ma qualité d'homme de barre, je suis chargé par Reynaud de vous faire une proposition qui simplifiera tout. Je dépose l'ordre du jour suivant, fait par Reynaud, mais signé Angelin, comme toujours d'ailleurs.... Il est nommé une commission de trente-trois membres qui profitera du train de plaisir pour se rendre à Paris auprès de M. Le Fraper; cette commission traitera avec le Directeur du *Courrier* pour que, à l'avenir, il ne publie plus que les

ROGER-LA HONTE
de **M. Jules Mary**
Joué par M. CAPELLANI
(2000 mètres)

L'ENFANT de la FOLLE
de **M. Marc Mario**
Joué par Mlle CÉLIAT
(800 mètres)

L'Argent ne fait pas le bonheur
de **M. Daniel Riche**
Joué par M. NUMÈS
(800 mètres)

LES PAUVRES DE PARIS
de **MM. Brisebarre** et **Nus**
Joué par M. BARBIERIE
(1100 mètres)

LA GLU
de **M. Jean Richepin**
Joué par MISTINGUETT
(1600 mètres)

Le Mariage d'Amour
de **M. Daniel Riche**
Joué par Mlle NAPIERKOWSKA
(800 mètres)

Le Miracle des Roses
de **M. Adrien Belle**
Joué par M. DECŒUR
(600 mètres)

Ferdinand le Noceur
de **M. L. Gandillot**
Joué par PRINCE
(700 mètres)

La Closerie des Genêts
de **Frédéric Soulié**
Joué par M. BERNARD
(800 mètres)

Le Coup de Fouet
de **MM. Hennequin** et **Duval**
Joué par PRINCE
(700 mètres)

Le Roi Koko
de **M. A. Bisson**
Joué par PRINCE
(600 mètres)

Trente ans, ou la vie d'un Joueur
de **MM. V. Ducange** et **Dinaux**
Joué par HERVÉ
(1200 mètres)

et enfin **GERMINAL**

l'inégalable chef-d'œuvre d'**Emile ZOLA**
interprété par **Henry KRAUSS**

qui passera en succès, en triomphe et en résultat de public et d'argent tout ce qu'ont réalisé et réalisent encore : **LES MISÉRABLES**

Exploitants ! au labeur. *Préparez vos greniers et vos granges à la grande récolte de 1913. Il n'y aura pas de majoration de prix. Il n'y aura pas d'exclusivité. Vous ne craignez rien, vous ne manquerez jamais de scènes à succès.*

EN PRÉPARATION :

Quatre-Vingt-Treize
de **Victor Hugo**

SANS FAMILLE
d'**Hector Malot**

Le CHEVALIER de MAISON-ROUGE
d'**Alexandre Dumas**

MARIE-JEANNE ou LA FEMME DU PEUPLE
de **Dennery**

La Maison du Baigneur
d'**Auguste Maquet**

Struggle for life
de **M. X...**

Pour paraître prochainement :

Une vue unique, une scène sensationnelle, qui réalise la perfection du Cinématographe d'exploration et de reportage scientifiques

LES GRANDES CHASSES EN AFRIQUE

4 parties, 1600 mètres

Les frais d'expédition, de mission et de prise de vues de cette scène, où sont traqués tous les grands fauves des brousses impénétrables et où se trouve rassemblée toute la faune africaine (lions, panthères, éléphants, rhinocéros, hippopotames, crocodiles),
se sont élevés à plus de 125.000 francs

PATHÉ FRÈRES, Editeurs

comptes rendus impartiaux, tels qu'ils sont insérés dans notre *Oficiel*, c'est-à-dire après avoir subi toutes les transformations que nous jugeons convenables et impartiales....

M. le Président. — Pas d'opposition ?

M. Giraud. — Je commence à comprendre, Messieurs, nous sommes vendus !... et je m'en doutais ; il n'y a plus à chercher ; c'est Reynaud qui, de mèche avec Le Fraper, lui fait parvenir le compte rendu de nos réunions.

(*Sortie de M. Boursier qui se dirige vers le téléphone.*)

M. Robert. — Pas de blagues.....

M. Giraud. — Je vous dis que nous sommes vendus, comme de bons melons... ; d'ailleurs, je vous donnerai des preuves.....

(*A ce moment l'électricité fait défaut. La séance est levée et renvoyée à une date ultérieure.*)

DERNIÈRE HEURE

Nous apprenons au dernier moment que Boursier, ayant téléphoné à Reynaud que le conseil n'était pas de son avis, ce dernier aurait saboté l'éclairage.

Pour copie conforme :

Pour le Président,
Pour le Secrétaire,
L'Electricien de service,
Voistout.

Sur la Cannebière.....

On dit..... que les Fédérés de minuit et demi ont, par un vote unanime, interdit d'une façon impartiale, l'usage de la pipe à l'ami Robert.

On dit..... que M. le Président, dit l'impartial, vient mettre le comble à son « impartialité » en se menaçant de... radiation.

On dit..... que les répétitions de la grande revue en 6 actes et 60 tableaux de notre ami Bouffi, intitulée *La Débâcle impartiale*, marche à pas de géant. La première en sera donnée très prochainement au grand cinéma « Miaou ».

Tous les bouffons de la troupe seront en scène. Le rôle du compère sera tenu par "Peau de Bique", celui du grand premier comique par un des grands Frégolis du cinéma, Marseillais dont les joyeuses transformations font le bonheur de la « F. C. D. M. F. »

(A bientôt les détails sur cet événement artistique sensationnel.)

M. Roche nous communique la lettre ci-dessous qu'il adressa à la Fédération Cinématographique. Il nous prie de la publier.

Lettre de M. ROCHE

Marseille, le 16 Juillet 1913.

Monsieur le Président de la Fédération Cinématographique du Midi de la France,

Je vous accuse réception de votre lettre du 4 courant. J'ai bien réfléchi avant de me décider à savoir si vraiment elle méritait une réponse. Je crois que oui, quand ce ne serait que pour vous demander si vous vous rendez bien compte de ce que vous faites et quand vous comptez vous arrêter dans la voie de l'absurde et du grotesque ?

Sans entrer dans une polémique, cela, vraiment, n'en vaut

guère la peine, je suis tout de même obligé de vous dire que si je prends votre lettre paragraphe par paragraphe, je n'y trouve que des choses sans valeur, contraires à la vérité et d'un abus du droit des syndiqués qui frise l'inconséquence.

En effet, quand la Fédération eut voté la nomination de M. Gavelle comme Directeur du Consortium, il y avait beau temps que notre protestation à ce sujet était déjà parue : justement parce que nous vous faisions grief d'avoir fait cette nomination tout seul, au mépris de tous droits et que vous mettiez la Fédération en présence du fait accompli, que, pour complaire à M. Gavelle, vous engagiez la Fédération toute entière et ce, pendant que nous ignorions tout. Si vous aviez le droit de le faire, pourquoi avez-vous demandé le vote de l'Assemblée alors que tout était terminé? Et si vous aviez besoin d'un vote pourquoi avoir agi sans vous l'être assuré au préalable? C'est un dilemne bien simple et duquel il vous sera bien difficile de sortir, n'est-ce pas, monsieur le Président? Je crois donc que le blâme que vous m'adressez pour ne pas m'être incliné devant les décisions de la Fédération n'a plus sa raison d'être, puisque en l'espèce, la Fédération, c'était vous tout seul et que vous n'aviez aucun droit pour cela. Prenez-le donc pour vous, il sera mieux placé et surtout plus juste, car dans cette vilaine affaire vous avez agi au mépris des droits les plus élémentaires, comptant au cas de protestations, sur le concours de tous ceux qui disent toujours comme vous sans même savoir de quoi il s'agit. Un conseil en passant : changez le le titre de la Fédération, appelez-là « Fédération, Président, vous avez raison » *et mettez à l'article premier des statuts : « Tout fédéré est tenu de répondre à chaque question du Président :* Président, vous avez raison, *car c'est le cas des réunions actuelles où il faut être de votre avis ou ne pas être, aucune opinion contraire à la vôtre ne peut être émise, il faut s'incliner devant les vôtres ou... partir ! Et chacun s'en va.... C'est comique et piteux à la fois.*

Mais au fait, pourquoi s'en va-t-on? Moi, je ne veux pas partir (peut-être parce que vous me dites de m'en aller), et je vous demande de quel droit vous ne voulez pas que j'assiste à vos séances? Parce que je ne pense pas comme vous? Dans ce cas, il faudra que vous fassiez voter par vos votants un article à mettre dans les statuts comportant cette clause de radiation, mais comme je n'en connais pas encore qui s'applique à mon cas, je vous informe que je me considère toujours membre de la Fédération et que je prétends assister à vos séances.

Je crois répondre parfaitement à tout ce que contient votre fameuse lettre, c'est pourquoi, Monsieur le Président, je ne voudrais pas oublier de répondre à la phrase dans laquelle il est dit : Etant donné que vous n'occupez pas actuellement une

M. Charles MARY

Le premier film de Suzanne Grandais fera bientôt son apparition sur le marché parisien. Il nous est agréable en cette circonstance de présenter à nos lecteurs l'homme qui



M. Charles MARY

a pris l'initiative de lancer en France une marque nouvelle, dont les essais viennent d'être couronnés du plus parfait succès.

M. Mary, puisqu'il faut le nommer, le très affable directeur-fondateur de la *Société Commerciale du Film*, assurera donc cette tâche agréable sans périls, puisque les films Suzanne Grandais, sortis depuis hier, ont été reconnus de haute valeur artistique. Ils réalisent les plus chères espérances de tous ceux qui suivirent les progrès cinématographiques de cette jeune, mais très brillante étoile, lors de son passage dans l'illustre firmament des Cinémas Gaumont.

M. Mary est un cinématographiste de vieille souche, un des ouvriers de la première heure de notre corporation. Militant convaincu il fonda à côté des vétérans du Cinéma, en 1906 — Dieu que c'est loin déjà ! — le premier *Syndicat professionnel de Directeurs* et depuis resta intimement mêlé à la vie commerciale du film.

D'abord Directeur du Grand Cinéma, rue Oberkampf, il monta également, en Association avec M. Blazy, le Cinéma des *Folies Javel* qu'il dirige encore actuellement. Mais l'exploitation ne suffit pas à son activité, aussi fit-il rapidement une magistrale incursion dans la location en représentant successivement l'*A. G. C.* et *la Compagnie Générale du Cinéma*. Là, il sut se créer, avec les sympathies de tous, un réseau indestructible d'amis fidèles.

M. Mary, ces temps derniers, mit sur pieds une entreprise personnelle de location qu'il dirige maintenant. Sous sa main experte, *la Société Commerciale du Film* a pris une envolée magnifique.

Elle s'est classée en peu de temps au premier rang des maisons similaires.

M. Mary est un homme parfaitement aimable, très conciliant, d'une affabilité proverbiable et possédant à fond son métier de cinématographiste. Il est l'ami de tous ses clients et le conseil de tous ses amis, c'est pourquoi la maison qu'il dirige jouit dans la corporation d'une si louable notoriété, c'est pourquoi le succès lui sourit depuis sa fondation.

M. Mary prépare pour cet hiver des séries fameuses dont *Chacun sa Destinée* marque le point de départ.

Souhaitons-lui prompte fortune. Nul ne le mérite mieux que lui.

NADO

AVIS AUX ABONNÉS
DU
COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

MM. les abonnés du COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE, dont l'abonnement arrive à expiration et qui en sont avisés par CARTE POSTALE, sont prévenus que leur service sera interrompu, SANS AUTRE AVIS, à l'expiration du DELAI DE 15 JOURS qui leur est imparti pour se libérer vis-à-vis de l'administration.

A l'heure actuelle les abonnements se sont tellement multipliés qu'il est devenu absolument indispensable d'établir EN MEME TEMPS QU'UN SERVICE SPECIAL ABSOLUMENT INDEPENDANT DE LA REDACTION DU JOURNAL une méthode de travail.

Nos Collègues qui, par hasard, se verraient supprimer l'envoi de leur journal — s'il s'en trouve — voudront bien ne pas s'en formaliser, mais considérer qu'il faut dans une administration bien tenue, un REGLEMENT GENERAL FORMEL.

situation qui vous permet de faire des achats de films.... *A cela, il est utile que je vous dise que si on vous le demande, il faudra dire la vérité..., que vous n'en savez rien, car vous ne le savez pas, n'est-il pas vrai? C'est vilain d'être indiscret. Voyez-vous si tout le monde colportait des bruits plus ou moins exacts sur ce qui se passe chez vous, si chacun voulait faire montre de savoir et raconter un tas de choses dont il ne peut pas être certain, cela pourrait vous ennuyer aussi, c'est pourquoi il ne faut jamais s'occuper des affaires d'autrui. Et puis, voyez-vous encore quelqu'un qui ne connaîtrait pas votre manque d'éducation et d'instruction (hélas)! qui ne saurait pas que tous les beaux discours que vous déclamez si bien ont été écrits à votre intention par un autre, qui saurait que vous êtes candidat aux palmes académiques..., pourrait s'imaginer que vous comprenez le sens des lettres que vous laissez écrire et signer sous votre titre et avec une phrase comme celle que je vous cite, il pourrait vous attaquer en diffamation, car vous y tombez, monsieur le Président. Moi, je ne le ferai pas, car je rends hommage à votre juste valeur et je sais fort bien que le Président de la Fédération Cinématographique du Midi de la France, candidat aux palmes académiques, ignore si complètement la valeur de ce qu'on lui fait écrire qu'il n'y a pas lieu d'y ajouter la moindre importance.*

Veuillez, mon cher Président, toujours me considérer comme un de vos fidèles fédérés. Décidément, je ne crois pas, pour le moment, pouvoir prendre au sérieux votre invite à ne plus me présenter, la justification de vos griefs n'étant pas suffisante à mon gré.

Mes salutations les plus fédérales que jamais.

E. Roche.
75, rue de Rome, Marseille.

Tribune des Directeurs

Le *Syndicat Lyonnais des Directeurs de Cinématographe*, nous communique la circulaire ci-dessous qu'il adresse aux Directeurs de la Région en nous priant de la publier.

Nous nous empressons de déférer au désir de nos sympathiques collègues :

Aux Cinématographistes de la Région Lyonnaise

Le *Syndicat Patronal de Cinématographie Lyonnaise et de la Région* lance un appel énergique à tous les cinématographistes et assimilés de son ressort, pour leur faire savoir que le besoin se fait plus que jamais sentir de se grouper et de serrer les rangs.

En effet, de tous côtés les pouvoirs publics nous accablent.

Ainsi, par exemple, il n'est ni plus ni moins question en ce moment de faire une enquête *de commodo et incommodo* pour un des plus grands établissements du centre de Lyon.

C'est un comble !!!

Que cette mesure se généralise (et soyez tranquilles, elle le sera vite, si nous n'y mettons ordre), et c'est la fermeture de tous les cinémas, car vous n'admettrez pas un seul instant qu'une seule enquête puisse être favorable.

Aussi devons-nous vivement protester et rapidement nous mettre en garde.

Notre programme, d'ailleurs, ne s'arrête pas là et très nombreuses sont les questions que le Syndicat pourra solutionner sans peine pour le grand bien de ses adhérents, alors qu'un seul serait brisé, même avant d'avoir dit un mot.

Mais pour cela groupons-nous vite, l'Union fait la Force, et si actuellement tous les grands cinémas lyonnais sont syndiqués, sans exception, il faut absolument et aussi vite que possible que tous, petits et grands, suivent l'exemple.

Actuellement il y a une trentaine de syndiqués, nous en attendons encore trois fois plus de la région.

Venez à nous et qui que vous soyez, vous serez les bienvenus ! Pour tous renseignements, s'adresser à M. Verchère, secrétaire-général, 4, place Le Viste, à Lyon.

Le Bureau du Syndicat :
Bernoux, Dulaar, Verchère,
Boulin & Grange.



1913-

Quelques Exclusivité

"Cléopâtre"

Série "QUO VADIS?"

2000 personnages en scène, Lions, Tigres, Crocodiles. CINÈS

LES

"Derniers Jours de Pompéi"

5000 personnages, 50 lions AMBROSIO

"L'Homme qui assassina"

Tiré de la célèbre pièce de MM. FRONDAIE et FARRÈRE

Joué par GÉMIER et sa Troupe (en couleurs) Les Grands Films Populaires

---

"L'ARGENT" (E. ZOLA)

Grand Film réaliste NORDISK

L. AU

-1914



és Sensationnelles :

"Le Fils de Lagardère"

Suite du "BOSSU", de Paul FÉVAL — Les Grands Films Populaires

---

"Mystère d'une Vie"

Joué par Régina BADET, de l'Opéra-Comique — HÉCLA-FILM

"Les 5 Sous de Lavarède"

Plus de 5.000 Représentations théâtrales

Joué par ????? (Un nom sensationnel) — Les Grands Films Populaires

---

Série de la grande Danseuse — NORDISK

"Rita Sacchetto"

BERT

“ Le Courrier ” à Moulins

De notre Correspondant particulier.

ENDROIT DANGEREUX
DÉFENSE DE SE BAIGNER

Tels sont les écriteaux que placent les Municipalités le long des rivières, dans le parcours fluvial des villes.

Certes, ces écriteaux sauvent, bon an mal an, quelques vies d'imprudents.

Pourquoi, les correspondants du *Courrier* n'en feraient-ils pas autant vis-à-vis des exploitants de cinémas?

Le Courrier signalerait par exemple :

MOULINS, VILLE DANGEREUSE
ON Y PEUT BOIRE UN BOUILLON

Cela éviterait bien des déboires, des pertes de temps et d'argent aux courageux prospecteurs de cinémas qui osent affronter la force d'inertie d'une ville aussi indifférente.

Témoins, les coupures de journaux que je publie ci-dessous :

« Courrier de l'Allier » 18 juillet

Café Terminus *(place de la Gare)*

*Le 19 juillet aura lieu, au café Terminus-Faure, une représentation de gala donnée par l'*Action française.

Il s'agit bien en effet d'une représentation de gala, car on n'a jamais offert au public un spectacle aussi complet touchant spécialement l'Afrique du Nord, avec un ensemble de projections presque toutes en couleurs, qui constitueront pour le public un délicieux attrait.

De plus, de beaux films cinématographiques évoqueront toute la curieuse vie arabe.

*Une causerie sera faite par M. Louis Robin, directeur de l'*Action africaine, *sur le voyage que fit Eugène Delacroix au Maroc et sur Etienne Dinet, peintre de l'Islam.*

La presse a constaté, à la répétition générale qui a été donnée à Paris il y a quelques jours, le grand succès de cette représentation et l'intérêt qu'elle offre au point de vue instructif et amusant pour le public; c'est de plus un joli spectacle à la portée des familles.

« Courrier de l'Allier », 19 juillet

Café Terminus *(place de la Gare)*

*M. Louis Robin, directeur de l'*Action africaine, *est venu dans nos bureaux pour nous prier de l'excuser auprès du public, de ne pouvoir donner ce soir la représentation annoncée à la salle du Café Terminus, par suite d'une avarie subie par le matériel de projections, et qui nécessite l'envoi de Paris de pièces de rechange.*

M. L. Robin a pris l'engagement de nous revenir le 22 octobre prochain, et nous pourrons alors applaudir de nombreuses projections en couleurs et des films cinématographiques, pris spécialement en Algérie et dont on nous a dit le très vif intérêt, ainsi qu'une conférence que M. Robin donnera sur le voyage d'Eugène Delacroix au Maroc, et sur Etienne Dinet, peintre de l'Islam.

Vous voyez que M. Robin s'étant aperçu juste à point que les Moulinois ne viendraient pas à sa séance-conférence, a sauvé adroitement la situation en usant d'un stratagème, qui, entre nous, a l'air de ne pas tenir debout.

Pauvre M. Robin, si vous aviez su, que le samedi soir, Moulins possède deux cinémas *gratuits* en plein air, qui n'ont que quelques spectateurs, vous n'auriez jamais songé à venir faire des projections dans un troisième cinéma *payant* et fermé, le pauvre!!! Vous auriez évité des frais inutiles de voyage, de séjour et surtout de perdre une journée qui aurait pu être fructueuse ailleurs!

Gageons que, désormais bien renseigné, M. Robin s'abstiendra de descendre à Moulins en octobre, comme il le laisse entrevoir, pour couvrir sa retraite avec les honneurs de la guerre.

Aussi, pourquoi *Le Courrier* n'évite-t-il pas de pareilles pertes, aux exploitants cinématographiques du centre de la France, en leur criant : « Casse-cou, endroit dangereux? »

CINÉMARGUS.

CONCOURS POUR UN MOTEUR D'AÉROPLANE

Un prix de 125.000 francs et une commande d'un million

Le gouvernement anglais organise pour le 1er février 1914 un concours de moteurs pour aéroplanes.

Le Ministère de la Guerre (War Office), White Hall, London S. W., a envoyé les conditions de ce concours à MM. J. Gevers et Co, 70, rue Saint-Jean, à Anvers, où les intéressés peuvent se les procurer.

Il s'agit d'un moteur d'aéroplanes de 90 à 200 HP. ayant plus de quatre cylindres, d'un poids de onze livres par HP. pour une marche de six heures.

Les inventeurs de toute nationalité pourront concourir.

Le premier prix est de 125.000 francs, les dix prix suivants de 2.500 francs chacun et une commande d'un million de francs est promise.

Les demandes d'admission devront être envoyées au Secrétaire du War Office avant le 1er août 1913.

Ne pas lire les ANNONCES, c'est mépriser les lois de l'économie: on ne paye jamais plus cher qu'ils ne valent les objets dont les prix sont annoncés.

ITALA-

Une Bande Sensationnelle

Vendredi 29 Août

POUR UN BAISER à NINI

Emouvante Vue Dramatique

Interprétée par

BERTA NELSON

La Grande Artiste Russe

651 mètres -:- Affiche

Les Films de l'*ITALA* sont imprimés sur pellicules vierges EASTMAN KODAK

PAUL HODEL, Agent Général pour la France, la Belgique et la Hollande

Adresser les Commandes :

Pour la France à **PAUL HODEL, 3, Rue Bergère, 3 — PARIS**

Téléphone 149-11 — Adresse Télégraphique : ITALAFILM-PARIS

Pour la Belgique et la Hollande à Albert FOVENYESY, *Concessionnaire*

55, Rue du Lombard, BRUXELLES

FILM



Réflexions Cinématographiques

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie
Et s'est vestu de broderie,
De soleil luyant, cler et beau.

Ainsi s'exprimait, il y a quelques siècles, l'aimable Charles d'Orléans, prince, poète et longtemps prisonnier, dans le moment où il vivait, en son château de Blois, d'une vie consacrée à la poésie et aux aimables loisirs.

Lors, les saisons étaient nettement marquées, elles ne chevauchaient pas les unes sur les autres, causant trouble et ennui, mais elles se succédaient en bel ordre, selon « l'ordonnance de Dieu » et le bon Charles pouvait s'écrier :

En yver, du feu, du feu,
Et en été, boire, boire.

Les temps ont évolué, et la belle « ordonnance de Dieu » s'est transformée en « cafouillage ». On ne fait presque plus de feu quand vient décembre, et en été, seuls ont du goût pour le « boire », les gosiers convaincus et superbement entraînés sur la piste brillante des zincs.

Le vent, la froidure et la pluie sont encore de saison en juillet, et cependant les gens qui font profession de bien vivre, et qui ne sauraient rester dans la capitale après le Grand Prix, s'égaillent vers la campagne, la mer ou la montagne, dans l'espoir d'y trouver les habituelles distractions estivales. Ils n'y trouvent que déception. Confinés par la pluie dans leur château, chalet ou pavillon, ils sont forcés, pour rompre la monotonie des jours, de se distraire par des moyens nouveaux et de faire appel au plus populaire des spectacles, qu'ils ont cependant coutume de décrier. Les gens chics vont au cinéma, et c'est un signe de mauvais temps.

Cependant le bon peuple de Paris qui ne peut se livrer à ses plaisirs ordinaires des dimanches, les courses, la pêche, le canotage, le pique-nique sur l'herbe et le farniente sous les couverts, fréquente plus que jamais au cinéma.

Il est donc piquant de constater que lorsque les trésors naturels font défaut, le génie de l'homme intervient aussitôt pour y suppléer : ainsi les distractions que nous ne pouvons prendre par manque de soleil et de lumière se trouvent remplacées par une autre distraction que les « Lumière » nous ont donnée.

La faillite des saisons consacre la gloire du cinématographe et assure sa conquête sur le monde.

Geo PERET.

Les Films MAX LINDER triomphent à l'OLYMPIA

devant une foule enthousiaste, tous les jours plus nombreuse.

MAX LINDER

sur son yacht "FILM", fin voilier, rapide coureur d'Océan, dispute le Grand Prix des Régates Internationales du Havre.

Comme il fallait s'y attendre, la saison Max Linder continue et son succès grandit de jour en jour, tant est considérable le prestige du nom du célèbre artiste, sur une affiche ou dans un communiqué de Presse.

Les films Max Linder font fureur. Tout le monde veut les voir, tout le monde veut les applaudir et, malgré ses vastes dimensions, l'Olympia doit chaque soir refuser des centaines de retardataires. Ceci est à enregistrer pour mille raisons, et à citer à nos amis les Directeurs de cinémas.

Il en ressort que les films Max Linder sont des vedettes d'affiches qui amèneront toujours le public dans la salle où on les présentera. Ensuite il faut noter qu'au Cinéma de l'Olympia, monté par Max Linder, à Paris, en pleine morte saison, les places sont ainsi cotés :

Promenoir	**1** fr. **10**	la place.
Fauteuils de balcon. . .	**2** fr. **20**	—
Fauteuils d'orchestre . .	**3** fr. **30**	—
Loges	**5** fr. **50**	—

Que nous sommes loin des Exploitations anémiques où l'on donne trois heures de spectacle, de musique et d'abri pour 10 centimes comme il est fait dans certains quartiers et dans nombre de villes de province.

Mais il ne m'appartient pas de prononcer ici la critique de l'Exploitation. Je tiens surtout à faire ressortir combien l'initiative de mon ami Max Linder rénove le cinéma.

Il a pris — en pleine morte saison — un music-hall de Paris. Il y donne du cinéma, rien que du cinéma, sans aucune espèce d'attraction, et le public y est venu en toute confiance ; ce public qui aime tant le Ciné et ses artistes, parce qu'on lui avait dit : *Là vous verrez d'excellent cinéma et de belles vues parmi lesquelles celles de Max Linder* seront en majorité. Rien de plus simple que cet exemple, qui serait si facile à suivre, si l'on y mettait quelque bonne volonté.

Entre les films de Max qui ont rapporté le plus de succès, citons : *Max toréador* et *Max en vacances*. Ils tiennent l'affiche depuis trois semaines.

Hier un nouveau film : *Le Duel de Max*, a été ajouté au programme. Nous dirons la semaine prochaine comment il a été accueilli.

Et pendant que l'Olympia, fidèlement gardé par M. Grandais, l'administrateur continue la série de ses représentations de la saison Max Linder, l'infatigable artiste récolte aux régates internationales du Havre d'amples moissons de lauriers à la barre de son yacht *Film*.

Le palmarès n'étant pas encore publié, pris par les nécessités de la mise sous presse du *Courrier*, nous nous réservons d'y revenir vendredi prochain. Nous nous promettons encore de publier la toute dernière photo de *Film* et celle de son capitaine, que faute de place il nous est impossible de donner aujourd'hui. Espérons que ces photos illustreront un bulletin de victoire.

DES ANGLES.



Il fallait s'y attendre !

PROTÉA

fait partie des Grands films à succès

ÉDITÉS PAR

CINÉMA-ÉCLAIR



SUR L'ÉCRAN

Les collaborateurs du « Courrier ».

Il ne se passe pas de mois sans que *Le Courrier Cinématographique* ait à enregistrer et à porter à la connaissance de ses nombreux lecteurs une nouvelle transformation de ses services.

C'est dire qu'il prend une extension toujours plus caractérisée et que la situation qu'il occupe sur le marché de la projection animée, devient de plus en plus prépondérante.

A l'heure actuelle, il est l'indispensable *vade mecum* de l éditeur et de l'exploitant.

Fidèle à sa devise de ne reculer devant aucun sacrifice pour complaire à sa clientèle nombreuse de lecteurs, il marche résolument de l'avant, sûr de l'appui moral et matériel de ses amis, et élargit sans cesse le cercle de son influence.

Dans cet ordre d'idées, il s'est assuré la collaboration d'un nouveau rédacteur, M. Nick Liez, cinématographiste expert et avisé, bien au courant de la production internationale et qui a fait brillamment ses preuves au journal *Le Cinéma* et au Palais Rochechouart avec M. Neuhof.

C'est lui qui représentera *Le Courrier Cinématographique* au *Consortium*, où il suivra en toute indépendance la production mondiale du film.

M. Liez apporte à la rédaction du *Courrier* l'appoint de son indiscutable talent et un bagage d'expérience professionnelle amassée au cours d'une longue et belle carrière.

En annonçant l'engagement de notre nouveau secrétaire de la rédaction, nous saluons avec joie la venue parmi nous du plus sympathique des confrères.

L'Apothéose de « Quo Vadis ».

En pleine apothéose, « le Gaumont Palace » a fermé ses portes dimanche soir, devant livrer son immense salle à une armée d'ouvriers chargée de magnifiques embellissements pour la saison prochaine. Les quinze dernières représentations, en plein mois de juillet, auront battu tous les records, la Direction ayant eu la bonne fortune d'obtenir de M. Aubert une reprise de *Quo Vadis*.

On a pu tout dire sur la carrière fantastique de ce film unique au cinéma, mais toutes les phrases, même les mieux rédigées, ne valent pas des chiffres indiscutables :

Gaumont Palace.	27	représentations.
Tivoli	28	—
Apollo, de Toulouse	65	—
Femina, de Marseille.	59	—
Royal, de Lyon	70	—
Grand Kursaal et Grand Théâtre Municipal, de Lille	30	—
Bordeaux.	30	— etc., etc.

De plus, chose inconnue au cinéma, *tous* les exploitants ayant passé *Quo Vadis* l'ont retenu pour une nouvelle série de représentations !

Enfin, véritable record, ce film est retenu pour les fêtes de Pâques 1914 !

Nous félicitons notre ami Aubert de cet immense succès et lui prédisons le même triomphe pour le film grandiose, *Les Derniers Jours de Pompeï*, exécuté par la Maison Ambrosio pour le compte de la Photo-Drama et C°, de Chicago, dont il vient de se réserver l'exclusivité pour la France, Belgique, Hollande, Suisse, Egypte.

La réputation de la Maison éditrice n'est plus à faire, le sujet que tout le monde connaît a été traité avec une richesse inouïe, et, fait unique, 5.000 figurants ont pris part à la reconstitution de certaines scènes grandioses.

Passé maître dans l'art de la présentation des grands succès cinématographiques et voulant s'y consacrer presque exclusivement, M. Aubert nous réserve des surprises sensationnelles.

Notre notice confidentielle.

Nous rappelons à nos lecteurs la notice confidentielle de renseignements que *Le Courrier Cinématographique* envoie toutes les semaines à ses abonnés. Ce document, d'une valeur indiscutable, est indispensable à quiconque veut composer un spectacle intéressant, et garantit le succès à tout directeur conscient.

Inutile de dire que nous l'établissons avec autant de précision que d'impartialité.

Changement de raison sociale.

Les journaux cinématographiques allemands publient une information aux termes de laquelle la maison Glombeck et Cie, Friedrich-Strasse, 31, Berlin, transforme sa raison sociale et continuera les affaires sous la raison sociale nouvelle : Maison Charles Helfer.

Cette nouvelle intéressera nos lecteurs qui n'ignorent pas que M. Helfer est le représentant de plusieurs maisons étrangères sur la place de Paris.

L'Art n'a point de frontière.

Aussi nos metteurs en scène parisiens ont-ils un joli succès à l'Etranger. On se les arrache à prix d'or. La Société Hanewacker et Scheler de Berlin, qui s'est assuré le concours de M. Charles Decroix, metteur en scène bien connu de la maison Pathé, annonce plusieurs nouveautés sensationnelles, entre autres, "l'Affaire Dumaine" et qui ont été filmées, dit-elle, par M. Decroix dans le plus fin genre parisien.

De son côté la maison Vay et Hubert, de Milan, dont la succursale de Berlin devient de plus en plus importante, fera paraître, en août prochain, un grand film en 3 parties, "œuvre d'art du nouveau régisseur Henry Etiévant".

C'est la maison Pasquali, de Turin, qui s'est chargée, dit-on, de la confection de la bande.

Une pétition.

On sait que c'est au Consortium que se tient tous les lundis et mardis de chaque semaine la *Bourse aux Films*, et que les éditeurs y passent régulièrement leurs nouveautés devant les directeurs de cinémas et les loueurs, acheteurs éventuels. Vingt mille mètres par semaine... et sans musique. Aussi les exploitants se sont-ils avisés, tout d'un coup, qu'il y aurait moyen d'égayer un tantinet leur esprit et ils ont rédigé une pétition qui ne manque pas de saveur :

Les exploitants, soussignés, disent-ils, après avoir assez enduré de migraines, réclament par la présente à MM. les éditeurs de films de bien vouloir, dès la semaine prochaine, présenter leurs vues en musique, ce qui rehausserait leur valeur artistique et vaincrait la monotonie des deux séances hebdomadaires.

Le Courrier Cinématographique, ne pouvait pas se désintéresser de cette petite manifestation, aussi a-t-il posé son apostille à côté de celles de nombreux collègues en notant toutefois *qu'il n'y avait pas lieu de présenter quoi que ce soit à MM. les Éditeurs avant d'en avoir référé au Syndicat Français des Directeurs de Cinéma*, **fondateur et organisateur,** *des présentations de vues en commun*, **seul qualifié** dans cette circonstance pour prendre une décision touchant la *Bourse du Film*.

Il est probable que nos collègues se rangeront à cet avis très sage de M. Le Fraper et qu'ils attendront dans le calme et la paix que le Syndicat examine le bien-fondé du désir qu'ils ont voulu exprimer dans leur pétition.

Vers le Progrès.

La Maison Aubert dispose ses batteries pour la reprise des affaires. Et déjà ses bobines de films sensationnels s alignent sur les rayons de ses réserves.

On pourra lire plus loin, dans une page de publicité *Rouge et or* du "Courrier", l'énoncé de quelques-unes des pièces cinématographiques mises par M. Aubert à la disposition de sa clientèle.

Tous ces films ont été acquis à prix d'or. Leurs titres ressortent en lettres d'or et symbolisent les miraculeuses recettes de tous ceux qui sauront les inscrire à leurs programmes.

Formule Moderne.

Avenue de Wagram, 31 et 33, s'ouvrira en Novembre procaain une nouvelle salle de Projections Cinématographiques, qui par son luxe, son confort et la variété de ses programmes, surpassera tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Le Conseil d'Administration de la Société anonyme Cinéma Lutetia Wagram a confié la direction de son magnifique établissement à un homme jeune, actif et fort apprécié dans le monde cinématographique : Monsieur Paul Fournier qui sept années durant a assumé la tâche de mener au succès que l'on sait les représentations du *Cinéma Omnia Pathé* du boulevard Montmartre.

Que le nouveau Directeur de *Lutetia-Wagram* reçoive nos sincères félicitations.

Les Trois Mousquetaires.

Les Trois Mousquetaires, le roman célèbre d'Alexandre Dumas, paraîtra bientôt sur l'écran. Les merveilleuses aventures de d'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis, forment en effet le thème d'un film remarquable. Et cette fois c'est une société française qui en a pris l'initiative et qui le présentera bientôt au public.

Le Cosmograph à l'étranger.

La Cinès informe les intéressés qu'elle s'est chargée en Allemagne, en Suisse et au Danemark, de la représentation des films de la Société française Cosmograph.

On sait que cette maison n'édite que des bandes de vulgarisation scientifique, des spécialités pour l'enseignement et de petits films humoristiques et instructifs qui, d'après la Cinès, s'imposent de plus en plus à l'attention générale.

Le Courrier à La Ciotat.

L'*Eden-Théâtre-Cinéma*, luxueusement installé au bord de notre golfe, nous a offert cette semaine le célèbre « *Quo Vadis ?* » de la Maison Cinès. Le qualificatif de « *Merveille Cinématographique* », qui fut donné à ce film, n'est pas du tout exagéré, tant par les détails minutieux apportés dans son exécution, les virages « *savants* » qui l'illustrent d'un bout à l'autre, que par le fini irréprochable et la maitrise avec laquelle l'œuvre de Sienkiewiez fut traitée.

Notre jeune concitoyen, M. *Paul Maye*, (qui vient d'être reçu premier de sa classe au dernier concours d'harmonie pratique du Conservatoire de Marseille) a fait sur *Quo Vadis* une adaptation musicale, qui révèle en lui un réel sentiment d'art lyrique porté au plus haut degré.

Le succès d'une telle pièce présentée de si heureuse façon attire chaque jour à l'*Eden Théâtre Cinéma* un nombreux public rendant ainsi hommage à son sympathique directeur M. *Gallaud* lequel recherche toutes les occasions de le satisfaire pleinement.

L. B.

Le Kineidochrom.

Notre excellent confrère, le chevalier Cominetti, directeur de la Fotografia Artistica de Turin, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire son brillant article sur la cinématographie en couleurs (Brevets Berthon et Audibert), nous avise que les auteurs de cette invention l'ont dénommée *Kineidochrom*.

Et nous nous empressons d'ajouter cette précision nécessaire à l'article si documenté de notre éminent confrère.

Tout est à LIRE dans ce journal, SURTOUT LES ANNONCES.

L'Oiseau libérateur.

L'Oiseau libérateur apporte dans son bec une branche de laurier, indice certain d'un nouveau succès de Monatfilm.

M. Monat vient, en effet, de s'assurer l'exclusivité de ce film sensationnel, création de la Société Bessan-Plaisetty et Cie pour la France et ses Colonies, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Hollande et les Pays scandinaves.

L'Oiseau libérateur est une comédie sentimentale. L'action est liée à des incidents qui plairont beaucoup au public : (courses d'autos, aéroplanes, etc.), et la mise en scène de M. Andreyor fait le plus grand honneur à son auteur, qui a su traiter son sujet en 1.200 mètres, de magistrale manière.

La Main passe.

Notre excellent ami Regairaz, directeur du Consortium, 18, rue du Faubourg-du-Temple, vient de vendre son établissement.

C'est M. Lefèvre, un de nos collègues, ancien directeur du Cinéma Ramey, qui en a fait l'acquisition.

La prise de possession a eu lieu jeudi dernier, 24 juillet.

L'OPÉRATEUR

Dernière Heure

Le "Courrier" n'a aucune attache.
Il est libre et indépendant.
Il le prouve.

La semaine dernière, dans sa Chronique italienne, *Le Courrier* a publié quelques notes locales au sujet du film *Les Derniers Jours de Pompéï*, édité parallèlement par deux Sociétés italiennes. Son correspondant, usant de son droit de libre discussion, a exprimé librement, en toute indépendance, une opinion sincère. Aujourd'hui, un de nos lecteurs, M. Alexander Ortony de Wien, nous adresse une lettre dans laquelle il exprime à son tour, sur cette affaire, une autre opinion et sollicite pour la faire connaître notre Tribune.

***Le Courrier* est un organe absolument indépendant. Aucune considération d'aucun ordre ne l'a jamais influencé. Aujourd'hui comme toujours, il met ses actes en conformité avec ses paroles, et dans cet esprit, sans peur et sans reproche, il ouvre ses colonnes toutes grandes à son correspondant occasionnel de Vienne.**

Lettre de M. Alexander ORTONY

Wien, 22 juillet 1913.

Direction du « Courrier Cinématographique », *Paris.*

Monsieur,

Le *Courrier Cinématographique* n° 28 (12 juillet 1913) renferme un communiqué relatif au procès Ambrosio-Gloria. On y prend chaudement les intérêts de la Maison Gloria, dont on défend et approuve la manière d'agir. J'espère néanmoins, Monsieur, que dans votre impartialité, vous voudrez bien m'ouvrir les colonnes de votre journal au sujet de cette affaire, malgré la divergence d'opinions qui existe entre l'auteur de l'article en question et moi.

Il n'y a certainement rien à redire à ce que M. Caserini se réclame à titre de référence des Maisons Ambrosio et Cinès dans lesquelles il a été. Il n'y a non plus rien à objecter à ce qu'il annonce des titres d'œuvres qu'il aurait créées au service de ces firmes. Mais, dans le cas où il serait inexact et sans fondement qu'il y ait fait ces créations, si la part qu'il y a prise est sinon nulle, du moins très secondaire, comment peut-il se parer ainsi des plumes du paon en donnant dans ses annonces les noms de ces mêmes œuvres ! C'est là mettre des apparences trompeuses au service d'une réclame déloyale.

Il en est de même de la seconde question, à savoir si M. Caserini a légalement le droit de représenter au cinématographe le roman de Bulwer. Il est évident que, tout aussi bien que n'importe qui, il peut le faire, cet ouvrage n'étant plus, depuis bien longtemps, sous la protection de la loi des droits d'auteurs. Mais c'est bien autre chose quand il s'agit d'un employé qui, abandonnant la maison où il était placé, se met aussitôt après son retrait, à en piller les archives, pour s'en approprier les idées et les plans contrairement à tout principe d'équité, étant donné surtout que c'est dans son ancienne firme qu'il a eu connaissance de ces idées et des ces plans et que c'est seulement là qu'il pouvait les apprendre. Il y a pourtant dans la littérature mondiale une énorme quantité d'autres grandes œuvres même de Bulwer comme par exemple « Pelham », « Le dernier des Barons » qui sont libres. Pourquoi ne les choisit-il pas au lieu de ne prendre justement que « Pompéi » et « Néron », c'est-à-dire deux œuvres dont il sait parfaitement et pertinemment que son ancienne Maison les a en vue et qui plus est, les a déjà livrées à la publicité avec le plus grand succès, il y a quelques années, sous forme de films à courts métrages, mais dans un genre classique et pouvant à tous points de vue servir de modèle.

La nouvelle firme Gloria n'aurait donc qu'à profiter d'un succès assuré à l'avance par les efforts de la Maison « Ambrosio », dont elle annihilerait la réussite certaine en lui enlevant l'avantage de la publicité déjà acquise. Elle ne ferait que retirer les marrons du feu et se couvrir de lauriers mérités par d'autres.

Tous ceux qui écrivent savent bien de quel qualificatif sont taxés les gens qui n'hésitent pas à s'approprier les idées d'autrui. Personne ne peut approuver cette façon de procéder et en première ligne l'honorable membre de la presse qu'est l'éditeur du *Courrier Cinématographique*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes hommages les plus respectueux.

Alexandre ORTONY,
Représentant pour l'Autriche-Hongrie de la Maison « *Ambrosio* ».

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Télég. : Auberfilm *Téléph.* : 303.91

" FILM CINÈS " D'ART ESPAGNOL

RIVALITÉ DE GITANES : Drame.

Pablo, le beau toréador, est ardemment aimé de Lola, la gitane. Leur bonheur est parfait, jusqu'au jour où Pablo, à une fête dans le « Patio », rencontre Micaëla, la jolie fille de Don Juan, vendeur de taureaux. Il est frappé de la beauté de la jeune fille.

Depuis lors, Pablo néglige Lola, pour ne songer qu'au doux regard de Micaëla.

Dans le cœur de la gitane abandonnée, une haine implacable s'allume lentement, mais elle aime tant Pablo que, pour le bonheur de son toréador, elle maîtriserait sa colère sans Paquilla, qui, jaloux de Pablo, veut s'en venger en excitant la jalousie de son amie.

Dans une conversation avec la gitane, il lui laisse entrevoir qu'à la prochaine fête, Pablo sacrifiera un taureau à Micaëla. Sacrifier un taureau, est le plus grand hommage que puisse faire à celle qu'il aime, un toréador. Depuis ce jour, nul ne vit plus Lola, la gitane.

Au matin de la fête, Lola sort de la solitude où elle s'était confinée. Le regard fixe, la marche saccadée, elle se rend à la corrida.

Quand elle pénètre dans l'arène, Pablo, vainqueur, transperce le taureau, blanc d'écume, puis, se tournant vers la loggia de Micaëla, d'un regard et d'un geste, il lui offre sa victoire.

Lola est près de lui, dans l'excès de sa douleur, elle oublie tout, fête et jeux, et s'aperçoit soudain qu'on emporte Pablo qu'elle vient de blesser grièvement.

Tandis qu'elle s'enfuit cacher sa honte, Micaëla obtient de son père la permission d'emmener Pablo chez elle. Grâce aux soins de la jeune fille, celui-ci se remit vite. C'est en vain que Lola, repentie, le supplie de lui pardonner. Pablo ne voit plus en elle qu'une meurtrière et la chasse.

Eplorée, la gitane se rend chez Micaëla et lui reproche de lui avoir ravi Pablo. Elle fait un geste de menace, mais sa main heurte une petite lampe qui brûlait aux pieds d'une madone. Le feu se communique bientôt aux rideaux, puis aux meubles voisins, tandis que Micaëla et Lola s'enfuient, épouvantées.

On accuse la gitane d'avoir provoqué intentionnellement cet incendie. Elle est arrêtée. Après un jugement sommaire, on traîne la condamnée à sa cellule. Passant devant la maison de Don Pablo, Lola aperçoit, dernière injure à sa douleur, Micaëla dans les bras de Pablo.

CINÈS

PATACHON SANS EAU : Comique.

Patachon est valet de chambre dans une maison où l'eau manque durant une grande partie de la journée. Toujours ingénieux, il veut venir en aide à la cuisinière et réussit à trouver de l'eau, mais son ingéniosité aura de graves conséquences à la grande hilarité des spectateurs.

PATACHON ET LE SAUCISSON : Comique.

Patachon n'a rien mangé depuis 24 heures. Il a faim. Passant devant l'étalage d'une charcuterie, il dérobe un saucisson. Une mauvaise action porte toujours malheur, pourtant ce saucisson apporte à Patachon un bonheur inattendu .

CÉLIO

LE POISON DES PAROLES : Drame.

Albert Fani aime beaucoup sa charmante cousine, Clara, et sa plus grande joie est de pouvoir passer quelques heures en sa compagnie.

Un après-midi, Clara donnait, à son habitude, un thé à ses amies. Albert, qui y était présent, reçoit une dépêche :

« *Puits n° 23 brûle. Incendie se propage. Venez de suite.* *Ing.* RAFLE. »

Il doit aussitôt rejoindre son ingénieur, qui s'occupe des mines de pétrole, et part pour l'Amérique.

Six mois plus tard, Clara, sans nouvelles de son cousin, s'unissait à l'avocat Bissi. Peu après leur union, Albert, ruiné écrit à M. Bissi, pour lui demander de bien vouloir le prendre à son service. Clara, qui craint les méchantes langues, supplie son mari de n'admettre personne dans leur vie intime. C'est en vain, car Charles Bissi, fidèle ami et bon camarade, dépêche aussitôt à Albert la lettre suivante :

« *Ma femme et moi t'attendons le plus tôt possible.* CHARLES. »

Deux semaines après, Albert arrive et entre aussitôt en service. Après les heures de labeur, Albert vient, chaque soir, passer quelques instants en compagnie de ses cousins. Les potins mondains ne tardent pas à trouver étrange la présence de l'ami. Un bon ami écrit même à M. Bissi de se méfier d'Albert. Dès qu'il apprend cette calomnie, Albert ne veut plus rester chez ses cousins. Il part, les remerciant de ce qu'ils ont fait pour lui.

Peu après, Charles le rappelait :

« *Ton départ de chez nous a fait causer les mauvaises langues. Pour les confondre, viens à notre soirée de demain.*
Ton CHARLES. »

Il s'y rendit. Pendant la fête, Clara, l'attirant à l'écart, le prie de s'éloigner pour sa tranquillité. Peut-on résister à une telle prière ? C'est pourquoi Albert partait peu après pour l'Amérique. Il en prévenait par lettre ses cousins. A la réception de cette lettre, M. Bissi, pour la première fois, soupçonne la fidélité de sa femme. Il se souvient de la lettre anonyme, et, ne pouvant obtenir de sa femme, l'aveu de son infidélité, son désespoir le pousse au crime, un méfait de plus à mettre au compte de l'infâme médisance.

REX

AU POLE SUD : Comédie.

Domingo est aveugle, aussi Agfa, sa femme, pour gagner de quoi subvenir à leurs besoins, le remplace-t-elle à la pêche des perles.

Sa première journée de travail est récompensée par la découverte d'une pierre précieuse. On sait bientôt que Domingo et sa femme ont une perle de prix. Plu-

sieurs acheteurs se présentent parmi lesquels, Ching-Gow découvre le secret de la pêcheuse, et apprend ainsi l'endroit où se trouvent les huîtres perlières.

Résolu à en obtenir quelques-unes aussi, il fait enlever le pauvre Domingo. Bientôt il emmène le jeune homme et sa femme, sur son navire, non loin de la côte.

Durant une belle nuit au pôle sud Ching-Gow ayant vainement interrogé Domingo, pour lui faire révéler la cachette de la perle, décide de le mettre à la torture.

Sa femme qui était près de lui, se jette aussitôt à la nage pour aller chercher du secours au village. Elle revient peu après, accompagnée, et les rudes pêcheurs ont vite raison de Ching-Gow.

SOLAX

QUAND L'ENFANT PARAIT : Comédie.

En dépit des objections du Major Neal, Nina, sa fille, se marie avec Trenton, son fiancé. Intransigeant, le vieux militaire la répudie.

Quatre ans se sont écoulés. M. Neal, toujours maussade, se réveille ce matin, de beaucoup plus mauvaise humeur que les autres jours. Marguerite, sa bonne, lui apporte une grande corbeille, un cadeau certainement, que l'on vient de déposer à son intention. « Enlevez-moi ça », dit le major, furieux, en poussant du pied la corbeille.

Quelques instants après, se ravisant, il défait lui-même le couvercle de la corbeille. Oh ! surprise ! une magnifique fillette de trois à quatre ans, dort, étendue dans la couchette. La mignonne se réveille et sourit au major, qui, penché sur elle, ne sait trop s'il doit gronder ou caresser.

Tandis que son maître fait ainsi connaissance avec Jacqueline, la bonne, réfugiée à la cuisine, lit une lettre que lui a fait remettre, en même temps que le colis, Mme Nina Trenton, fille du major :

« *Chère Marguerite,*

« *J'ai envoyé Jacqueline, petite-fille du major Neal, envoyez-moi chercher si quelque chose va mal. Ne dites rien à mon père.* »

Pourtant, le major ne peut garder cette enfant, c'est pourquoi il écrivit le soir même, un mot au service de la protection de l'enfance.

Mais il avait compté sans l'espièglerie de Jacqueline. La fillette fit tant et si bien qu'avant peu, il ne fut plus question de l'envoyer aux enfants assistés, et l'on vit, chose surprenante, le vieux major et la toute petite fille, se promener ensemble, du même pas militaire, comme d'anciens compagnons d'armes. On dit même que les espiègleries de Jacqueline avaient toute l'indulgence de M. Neal.

Mais ce bonheur ne pouvait pas durer. Un soir, en rentrant de la promenade, Jacqueline se trouva malade. Aussitôt, M. Neal fait appeler le médecin et la bonne écrit à Mme Trenton :

« *Votre enfant est très malade, avec une forte fièvre. Le docteur réclame une garde-malade. Venez soigner votre chérie.* »

Celle-ci accourt aussitôt. Le major veut la chasser. On lui apprend alors que Jacqueline est sa petite-fille. Pour n'être pas séparé de la chère petite, le major égoïste, pardonne.

LA PESTIFÉRÉE : Drame.

Le docteur Delgarde appartient à la vaillante phalange des chercheurs. Il ne se contente pas de soigner le mal déclaré : il le prévoit, en cherche l'origine et lutte pas à pas avec lui, du fond de son laboratoire. Divers travaux l'ont déjà rendu célèbre, mais depuis de longues années, il poursuit uniquement un but : la lutte contre cette grande pourvoyeuse de cimetières, la peste.

Envoyé en Mandchourie, lors de la dernière épidémie, il a, comme beaucoup de ses confrères, failli terminer sa carrière dans l'un des sinistres camps de pestiférés où les femmes, les hommes, les enfants mouraient par milliers, sous un ciel lugubre, qui restait sourd à leurs cris comme à leurs prières ; mais il avait pu échapper au fléau et, rentré en France, s'était uniquement consacré à la lutte contre le mal terrible.

Afin de s'isoler davantage, le docteur avait loué, assez loin de Paris, une villa qu'il avait installée, convertissant la majeure partie des pièces en laboratoires et en salles d'études.

Là, vivait toute une colonie de petits animaux, cobayes, lapins, chiens, innocentes victimes promises au bistouri, aux piqûres, à la mort. Le docteur leur inoculait le virus de la peste.

Le choix du docteur s'était arrêté sur cette villa, guidé par les conseils d'un ami, M. de Didonne, dont le château était voisin de la propriété que le docteur acheta.

M. de Didonne était un de ces riches oisifs, intelligents, ouverts, qui s'intéressent à toutes les manifestations de la vie. Il était marié à une jeune femme charmante, à qui on ne pouvait reprocher qu'un excès de sensibilité. Le ménage, heureux entre tous, possédait une petite fille, Geneviève, sur laquelle se concentrait l'affection profonde du père et de la mère.

Le docteur Delgarde fréquentait assidûment M. de Didonne ; il trouvait chez son voisin une hospitalité cordiale et franche, dont il usait pendant ses heures de loisir.

Un matin, la sœur de Mme de Didonne débarqua au château. C'était une jeune femme élégante et jolie, à qui la vie faisait fête. Elle connaissait de réputation le docteur Delgarde et souhaitait visiter le laboratoire du savant.

On ne résiste pas aux désirs d'une jolie femme, même quand elle est votre belle-sœur, et M. de Didonne, pour complaire à la sienne, écrivit le mot suivant ; puis tout le monde se met en route.

Mon cher ami et voisin, la sœur de ma femme a tenu absolument à connaître le grand savant qui lutte contre le mal terrible...

Le docteur est justement en train d'inoculer le redoutable virus à un lapin quand on lui apporte la carte de M. de Didonne. Dans sa hâte de se rendre auprès de ses visiteurs, il pose la seringue de Pravaz dont il vient de se servir et, sans même quitter sa blouse, descend au jardin.

Tout en présentant sa belle-sœur, M. de Didonne s'excuse de l'indiscrétion de celle-ci, mais le docteur proteste et la visite commence.

La première étape est pour la minuscule ménagerie où cobayes, lapins, chiens et singes, attendent résignés leur tour de passer par la table d'opération. On passe ensuite dans le coin réservé aux animaux en observation. Le spectacle est fait pour émouvoir la pitié des deux jeunes femmes.

Dans leurs cages, les pauvres bêtes qui sentent déjà les atteintes du terrible mal qui leur fut transmis par la main égoïste et cruelle de l'homme, se tiennent tapies dans un coin, et dans leurs yeux candides, une flamme de profonde détresse illumine leur regard.

On passe enfin dans le laboratoire proprement dit et la visite continue. Tout à coup, un léger cri retentit : Mme de Didonne, en voulant montrer une seringue de Pravaz à sa fillette, s'est piquée.

— Qu'y a-t-il ? Qu'avez-vous, Madame ? demande le docteur.

— Oh ! rien. Je me suis piquée.

— Piquée ? Avec quoi ?

— Avec cette seringue.

Le docteur devient livide. Cette seringue est celle avec laquelle, quelques minutes avant, il a inoculé le virus de la peste à un lapin. Il ne dit rien et immédiatement, cautérise la piqûre avec un mordant énergique.

La jeune femme ne peut retenir un cri de douleur. Le docteur applique un léger pansement, puis pousse la jeune femme doucement dehors au moment où, le dernier, M. de Didonne va franchir le seuil. Le docteur l'arrête par le bras.

— Votre femme s'est piquée avec une aiguille qui vient de me servir à injecter le virus de la peste ! Peut-être est-elle indemne... Mais, pendant vingt jours, ceux qui l'approcheront, risqueront la mort !

M. de Didonne est atterré. Il faut que le docteur lui répète ce qu'il vient de dire pour que le malheureux comprenne tout à coup l'étendue du danger.

— J'ai brûlé profondément la piqûre, ajoute le docteur ; mais il convient quand même d'isoler la jeune femme. L'incubation présente peu de danger aux premières heures ; mais à mesure que le délai d'observation s'écoulera, le danger deviendra plus grand, et l'isolement devra devenir plus rigoureux. Vous êtes un homme, vous avez compris ; soyez à la hauteur de la tâche, comme je vais tâcher d'y être moi-même, et surtout ne dites rien de ce que vous venez d'apprendre à Mme de Didonne. Sa santé physique dépend de sa santé morale. Inventez des prétextes, n'en trouvez pas, mais ne lui dites rien. Je la verrai tous les jours.

Les Didonne rentrèrent chez eux et la vie terrible commença pour la jeune femme.

Peu à peu, sans qu'elle s'en rendit compte d'abord, Mme de Didonne remarqua qu'on l'évitait. Sa sœur, sa fillette semblaient la fuir ; seul, son mari restait auprès d'elle.

En effet, quand le docteur eut conseillé l'isolement, il déclara que lui seul resterait auprès de la malheureuse qu'il aimait, et que, si elle devait mourir de cet épouvantable accident, il entendait ne pas lui survivre.

Devant ce langage, le docteur s'était incliné et ce, pour deux raisons : il ne se reconnaissait pas le droit d'intervenir et, en même temps, il estimait que l'observée se trouverait mieux de la présence d'un être aimé.

Peu à peu, dans l'esprit de la jeune femme, le jour se fit ; elle vit mais ne comprit pas.

Une nuit, elle parcourut la maison, trouva le lit de sa sœur, celui de sa fillette vides et, poursuivant ses investigations jusque dans le parc, elle découvrit que sa sœur et sa fille couchaient dans un petit pavillon isolé.

Elle voulut en forcer la porte, mais son mari dressé sur le seuil, s'opposa, par la force même, à son désir, pendant que la sœur et la fillette s'enfuyaient avec épouvante.

Alors, un horrible soupçon traversa l'esprit de la jeune femme ; une flamme de jalousie lui consuma le cœur. Aveugle, elle crut que son mari s'était épris de sa sœur et que le couple coupable se riait de son malheur et de sa naïveté. Une atroce pensée germa en elle. Elle aimait son mari, elle ne voulait pas le voir entre les bras d'une autre.

Alors, froidement, s'étant procuré un poison sûr et violent, elle le versa dans la carafe à vin.

On était au matin du vingtième jour.

M. de Didonne, comme à l'ordinaire, vint pour se mettre à table ; il se pencha vers sa femme pour une caresse, mais elle le repoussa, un pli méchant aux lèvres, tendant seulement son verre. M. de Didonne prend la carafe, sert sa femme, se sert et porte le verre à ses lèvres...

Mais on frappe à la porte. M. de Didonne repose son verre.

C'est un envoyé du docteur Delgarde qui remet une lettre à M. de Didonne.

DOCTEUR DELGARDE
Château Écossais
BLIGNY

Mon ami,

Votre femme est sauvée ! A l'analyse, son sang n'a révélé aucune trace de bacilles pesteux. La brûlure que je lui ai faite au moment de l'accident, a dû détruire les quelques germes entrés dans la blessure.

Embrassez votre femme. C'est une résurrection.

Docteur DELGARDE.

Le pauvre homme n'en peut lire plus ; il laisse tomber la lettre, et, la tête dans les mains, pleure abondamment. Le fardeau était si lourd à porter !

La jeune femme, surprise, a pris la lettre ; elle la lit. Un frisson d'épouvante la secoue ; une minute après, il était trop tard !

M. de Didonne a séché ses larmes ; il porte la main à son verre, mais sa femme s'empare du fragile cristal et le jette à terre. Elle renverse aussi le sien et, dans un afflux de paroles, de larmes, de sanglots, son âme délivrée dit tout son secret, son horrible secret.

M. de Didonne comprend toutes les tortures que cette pauvre femme vient de traverser ; elles ont été aussi terribles, aussi dures que celles qu'il vient d'endurer lui-même, et il pardonne...

. . . .

Les jours heureux sont revenus. L'affreux cauchemar n'est plus qu'un souvenir.

LÉONCE CINÉMATOGRAPHISTE : Comédie.

Notre Léonce est devenu l'un des metteurs en scène de la plus importante exploitation cinématographique du monde. C'est d'ailleurs sur le théâtre de ces établissements qu'il met en scène ses fameuses comédies.

Mais le métier est rude, et quand il rentre le soir,

Poupette, sa délicieuse Poupette, n'a plus devant elle qu'un Léonce fatigué, qui ne réclame que son lit.

Cependant, la jeune femme est jalouse : elle connaît le quidam, et elle attribue à toute autre cause le surmenage dont il se plaint.

Les soupçons de la jeune femme s'étayent d'ailleurs sur des commencements de preuve. En brossant les effets de son époux, elle a trouvé sur le col, sur le revers, des cheveux longs et soyeux qui ne sont pas à elle. Cette première découverte l'amène, par une suite logique de raisonnements, à pousser plus avant ses recherches, et, comme Léonce s'est endormi, elle fouille ses poches. Bien entendu, elle y trouve une lettre et cette lettre confirme ses soupçons, change ses doutes en certitude :

Une fervente du cinéma, qui vous applaudit toutes les semaines au Gaumont-Palace, *désire ardemment faire votre connaissance.*

Voulez-vous vous trouver, demain soir, à 9 h. à la station du métro Villiers ?

— Ah ! Ah ! pense Poupette, le misérable ! J'en étais sûre ; tous les hommes sont ainsi, traîtres, menteurs et lâches. Ah ! tu as des rendez-vous, mon garçon ! Eh bien ! tu vas en avoir un auquel tu ne t'attends pas !

Elle prend une plume et écrit :

On vous aime.

Venez demain soir, à l'Elgé-Palace.

Prenez le fauteuil 47. Je serai devant vous, au 23. Pendant la projection des films, nous ferons connaissance.

Une de vos sincères admiratrices,

HUGUETTE.

Très heureuse de sa petite combinaison, certaine de surprendre le gros Léonce en flagrant délit de trahison et savourant déjà la vengeance qu'elle médite, elle campe un chapeau sur sa tête, et descend doucement mettre la missive à la poste ; puis elle remonte et se couche, l'âme déjà plus tranquille.

Le lendemain, c'est elle-même qui, candide, avec un joli sourire innocent, remet la lettre qui vient d'arriver à Léonce. Celui-ci la met dans sa poche et, pressé, car il donne l'exemple de la plus absolue exactitude, il s'en va.

Poupette est bien convaincue qu'il lira la lettre dans l'escalier.

Le soir, Léonce rentre de mauvaise humeur ; il espérait se coucher, car il est vraiment très fatigué, mais une corvée administrative l'attend. Il ne craint pas d'en donner une preuve convaincante à Poupette, qui se montre incrédule :

SERVICE DU THEATRE

MM. les Metteurs en scène sont priés d'assister à la projection des bandes américaines qui aura lieu ce soir à l'Usine, à 9 heures.

LÉONCE, TESCOURT, MURAND, HANSON, VARIOT.

Poupette ne perd pas de temps ; en deux tours de main, elle est prête et c'est à pas pressés qu'elle se dirige vers l'Elgé-Théâtre où elle a loué le fauteuil 23.

Elle entre au moment où la salle est plongée dans l'obscurité, gagne le fauteuil 23 et sent que tout de suite derrière elle, un monsieur vient de prendre place au fauteuil 47.

— C'est Léonce, pense-t-elle.

Mais, comme le Monsieur se tient très sagement, c'est elle qui ouvre le feu. Les bottines se mettent à se faire de petites visites et les mains se rencontrent.

Enfin, la lumière se fait éclatante, et Poupette se retourne furieuse, indignée, prête à dire à Léonce tout ce qu'il mérite d'entendre : mais ce n'est pas Léonce !

C'est un inconnu qui rit bêtement. Alors, Poupette, furieuse, le gifle. On sort Poupette, qui fait scandale ; et la voici qui rentre tout émue, et trouve Léonce, paisiblement assis dans un fauteuil, fumant sa pipe.

Elle confesse sa faute, pleure, se met à genoux, et Léonce pardonne.

Oui, mais Poupette est-elle guérie ?

LE POSTE B-5 : Drame.

L'ingénieur Albert Rainey est entré au café pour écrire une lettre. Cette lettre faite, son bock bu, il paie et, pressé, s'en va sans s'apercevoir que son portefeuille vient de tomber et qu'il le laisse derrière lui.

A une table à côté de celle qu'il occupait, un individu louche était assis. Il a vu le portefeuille, il se baisse rapide, le ramasse et le dissimule.

Peu après, il est rejoint par trois compagnons de la même qualité que lui-même et tout aussi peu recommandables d'aspect. Une fois servis, ils se penchent les uns contre les autres et, à voix basse, se font leurs confidences. Tous sont à l'affût d'un bon coup à faire.

— Il y a un type qui vient de partir en oubliant son portefeuille : voici l'objet.

Penchés sur la trouvaille, les quatre bandits visitèrent minutieusement les poches de maroquin. Pas d'argent, mais des papiers. Parmi ceux-ci, une lettre :

POUDRERIE DU NORD
165, RUE NATIONALE
IVRY-NORD

Monsieur Albert Rainey,
Ingénieur, 34, rue d'Elmonde,
Paris.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Conseil d'administration vous nomme au poste que vous avez sollicité. Demain lundi, 3 mai, vous entrerez en fonction à la poudrerie du Nord. Cette lettre vous accréditera.

Pour le Conseil,

L'Administrateur délégué,

E.-M. LAUM.

N.-B. — Il vous sera alloué, le jour de votre entrée à l'usine, une somme de cinq mille francs, acompte sur le prix total de vos brevets acceptés. Ci-joint votre lettre d'admission et votre photographie.

Les malandrins vont rejeter le tout, quand l'un d'eux, qui tient en main la photographie dont il est question, pousse un cri de surprise :

— Çà, c'est épatant !

— Quoi ?

— Tiens, pige si ce n'est pas Maurice ?

En effet, la photographie est l'image, traits pour traits, de celui qu'on a appelé Maurice ; la ressemblance est déconcertante. Mêmes yeux, même regard, même coupe de visage ; si l'homme qui semble être l'original de cette photographie était rasé, mieux tenu, il

(Voir la suite page 73)

Encore une Merveille dans la Cinématographie

PIED Universel

Breveté S.G.D.G.

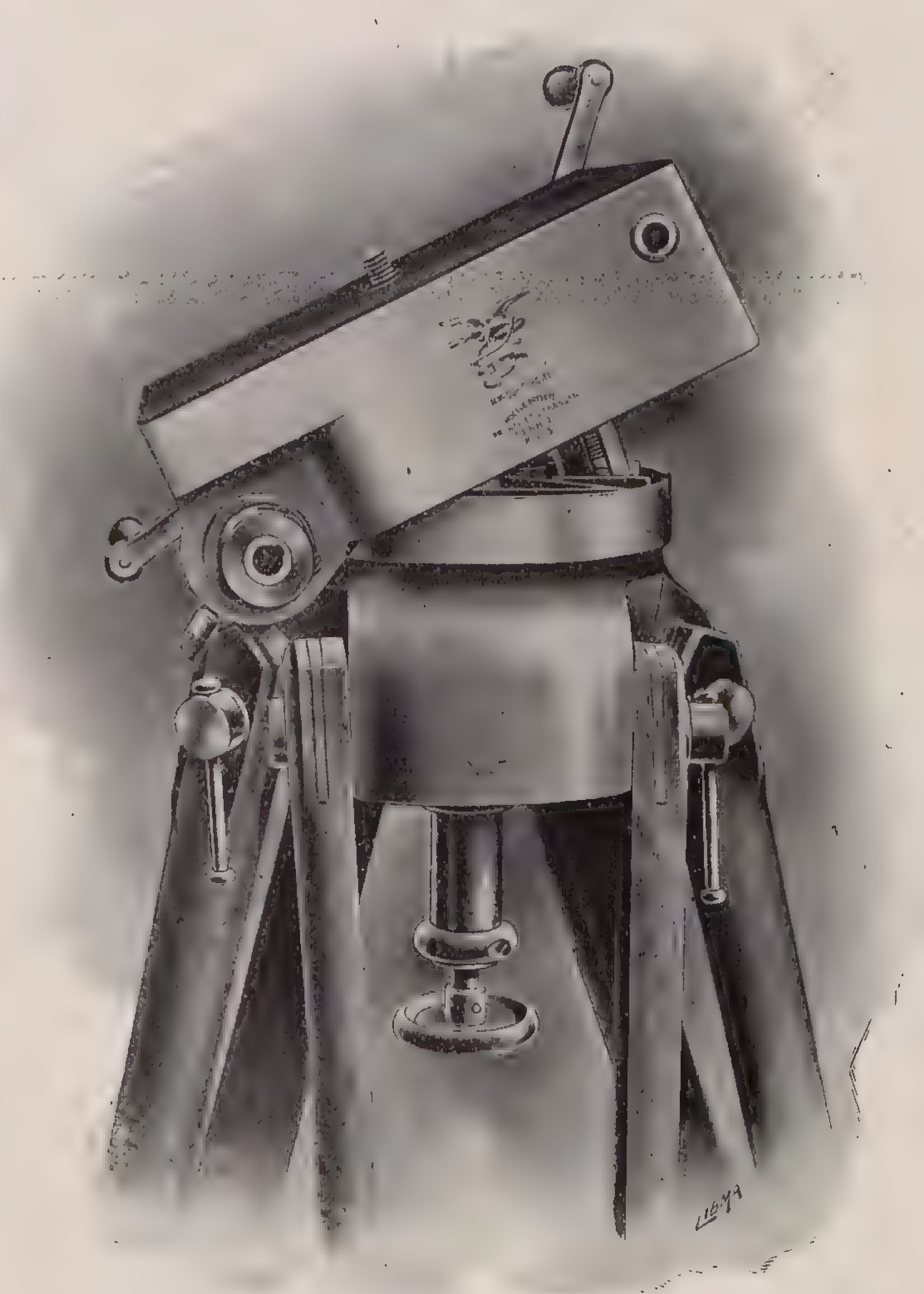


Avec plate-forme verticale et horizontale d'un seul bloc indéformable



Ni roulements à billes

Ni verroux toujours cause de déréglage





Toujours prêt au travail

Mouvement extrêmement doux

Manœuvre très facile

Déréglage impossible

Fixité absolue

Grande légèreté

Peu encombrant

Transport facile

Usure nulle.



J. DEBRIE

Fournisseur des Principales Maisons du Monde entier

CONSTRUCTEUR

MATÉRIEL COMPLET POUR :: ÉDITEURS DE FILMS ::

PARIS — 111, Rue St-Maur, 111

Téléphone : ROQUETTE 40-00
Télégraphe : DEBRICINE-PARIS

Un document

Le Syndicat Cinématographique de Liège dont nous avons annoncé la fondation la semaine dernière nous communique ses statuts.

En voici la copie *in-extenso :*

SYNDICAT CINÉMATOGRAPHIQUE DES DIRECTEURS DE CINÉMAS

LIÈGE

STATUTS

Dénomination

ARTICLE PREMIER. — Entre tous ceux qui adhèrent ou qui adhéreront aux présents Statuts, il est fondé une Association ayant pour titre *Syndicat Cinématographique.*

Siège

ART. 2. — Le siège de l'Association est à Liège ; le Conseil d'administration choisit le local.

Objet

ART. 3. — Le Syndicat, fondé en dehors de tout esprit de parti, a pour objet de défendre les intérêts professionnels de ses membres et d'intervenir dans les différends qui peuvent surgir entre exploitants et administrations diverses, fournisseurs, syndicats d'artistes musiciens ou autres, pour autant que ces questions n'aient pas une cause strictement personnelle.

Durée

ART. 4. — Le Syndicat est institué pour une durée illimitée.

Membres

ART. 5. — Pour être admis membre du Syndicat, il faut exploiter ou gérer un établissement de projection ou de prise de vues cinématographiques, un music-hall faisant de la projection ou s'occuper de la location de films.

ART. 6. — Il est établi une catégorie de membres d'honneur payant annuellement une cotisation dont le montant est laissé à leur choix, mais qui ne peut être inférieur à vingt francs. Ces membres se recruteront parmi les fonctionnaires, autorités civiles et militaires, les commerçants, en un mot, tous ceux qui veulent favoriser l'industrie cinématographique et surtout chez les fournisseurs ou représentants de toutes espèces qui ont les honneurs des ordres des sociétaires.

ART. 7. — Les personnes qui désireraient faire partie du Syndicat devront être présentées par deux membres. Elles devront adresser leur demande par écrit au Président ou au Secrétaire. Elles seront soumises au ballottage du Comité.

ART. 8. — Les établissements comportant plusieurs intéressés désigneront un délégué ayant seul voix délibérative aux Assemblées générales, les autres pourront toujours y assister à titre consultatif.

Démission

ART. 9. — Toute démission doit être adressée par écrit au Président ou au Secrétaire, avant le 31 décembre de chaque année.

ART. 10. — L'année sociale commence le 1er janvier.

Exclusion

ART. 11. — L'exclusion ne peut être prononcée que par l'Assemblée générale, au vote secret et aux deux tiers des voix représentées. L'intéressé dont l'exclusion sera demandée sera prévenu par lettre recommandée au moins un mois avant l'Assemblée générale.

Cotisation

ART. 12. — La cotisation annuelle est fixée à 10 francs. Quelle que soit la date d'entrée d'un membre dans le Syndicat, la cotisation sera due pour l'année entière. La cotisation pourra être modifiée par l'Assemblée générale sur la proposition du Comité ou d'un dixième des membres.

ART. 13. — Les membres n'auront, en cas de vote aux Assemblées générales, droit qu'à une seule voix, ils ne pourront se faire représenter.

ART. 14. — Lorsque éclatera un conflit quelconque entre exploitants, ceux-ci s'engagent à ne pas exposer leurs différends aux tribunaux, mais à les soumettre à un Conseil d'arbitrage de cinq personnes, dont trois choisies parmi les membres du Comité et désignées par ce dernier. Les décisions seront souveraines.

Dans le cas où ce serait entre un exploitant et les autorités communales, provinciales ou gouvernementales, le Comité instituera un bureau de défense chargé de veiller aux intérêts du membre affilié.

ART. 15. — En cas de conflit, toute question de principe concernant syndicat, salaires, heures de travail ou autres qui sera soulevée par des Syndicats d'artistes musiciens ou Associations similaires d'opérateurs, projeteurs, contrôleurs, employés divers, femmes ou hommes, etc., etc., devra être examinée par le Comité du Syndicat Cinématographique. Lorsque l'un de ceux-ci recevra une délégation des Syndicats précités, il ne pourra discuter avec elle et devra la renvoyer audit Syndicat.

Droit d'entrée

ART. 16. — A partir du 1er janvier 1914, il sera exigé un droit d'entrée de 5 francs.

Administration

ART. 17. — Le Syndicat sera géré par un Comité composé d'un Président et de dix membres pour deux ans par l'Assemblée générale de février. Chaque arrondissement de la province et autant que possible chaque corporation, c'est-à-dire un représentant de cinéma, de music-hall et de location devra avoir un délégué dans le bureau.

Elections

ART. 18. — Les Membres sortants sont rééligibles. Les élections se font au scrutin secret. Cinq membres du Comité sont soumis à la réélection chaque année. La première année les noms des cinq membres sortants seront désignés par le sort. Le Président et le second Vice-Président font, de plein droit, partie de la seconde série.

Comité

ART. 19. — Le Comité élit dans son sein : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire et un Trésorier.

Il pourra être attribué des émoluments au Secrétaire et même au Trésorier, ils seront fixés par le Comité.

Réunion du Comité

ART. 20. — Le Comité se réunit au siège social, sur la convocation du Président remise à la poste trois jours avant la réunion, aussi souvent que les intérêts du Syndicat l'exigent. La convocation devra renseigner l'ordre du jour.

ART. 21. — Le Comité ne peut délibérer valablement que si le tiers des membres sont présents.

Dans le cas contraire, une seconde réunion portant le même ordre du jour, pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents. Les résolutions sont prises à la majorité des suffrages, en cas de parité des voix, celle du Président est prépondérante.

ART. 22. — Les membres personnellement intéressés dans une question soumise à la discussion du Comité, seront tenus de s'abstenir et il en sera fait mention au procès-verbal.

ART. 23. — Les discussions du Comité sont constatées par des procès-verbaux inscrits dans un registre à ce destiné et signés par le Président et le Secrétaire.

ART. 24. — Les copies ou extraits à produire en toutes circonstances sont signés par le Président et le Secrétaire.

ART. 25. — Le Comité peut déléguer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs de ses membres.

ART. 26. — Le Secrétaire tient la correspondance, les livres des procès-verbaux du Comité et des Assemblées générales, il est chargé des convocations et conserve les archives. Il signe avec le Président toutes les pièces émanant du Syndicat.

ART. 27. — Le Trésorier s'occupe de toutes les recettes et des payements conformément aux instructions du Comité ; il tient les livres de comptabilité, il a la responsabilité de l'avoir de la Société.

ART. 28. — Le Présdent et les Membres du Comité

n'assument aucune responsabilité à raison de leurs fonctions.

Art. 29. — Les Membres du Syndicat peuvent assister aux séances du Comité, mais ils ont seulement voix consultative. Toutefois, quand le Comité le jugera nécessaire, il pourra prononcer le huis clos.

Assemblées générales

Art. 30. — Une Assemblée générale ordinaire aura lieu le second mercredi de février de chaque année à l'heure que le Comité décidera et au local. Il y sera fait rapport par le Secrétaire et le Trésorier sur la marche du Syndicat et sur la situation financière. C'est à cette Assemblée qu'auront lieu les élections des membres sortants du Comité.

Des Assemblées générales extraordinaires pourront avoir lieu sur convocation du Comité ou à la demande de dix membres au moins, qui devront énoncer l'objet de cette convocation. Ces demandes devront être remises au Président au moins trois semaines avant la date de l'Assemblée.

Art. 31. — L'ordre du jour est fixé par le Bureau. Tout membre désirant faire porter une proposition à l'ordre du jour, devra en faire la déclaration par écrit, au Président, trois semaines d'avance, en spécifiant la nature de la question et en donnant le texte de l'objet à porter à l'ordre du jour.

Art. 32. — Toute décision pour être valable doit obtenir la majorité des membres présents.

Art. 33. — Les membres démissionnaires, les membres exclus et les héritiers des membres décédés n'ont aucun droit à l'avoir social.

Art. 34. — Tout cas non prévu par les présents Statuts sera soumis au Comité et au besoin à l'Assemblée générale.

PETITES ANNONCES *(suite)*

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites.**

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CELLULOSES PLANCHON

CAPITAL : 3.980.000 FRANCS

Siège Social :
287, Cours Gambetta
LYON (Rhône)

Les Meilleures Vues Cinématographiques

sont obtenues avec les



(Procédés V. PLANCHON)



Bandes Négatives et Positives

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES POUR LES MAISONS D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Adresser les commandes à

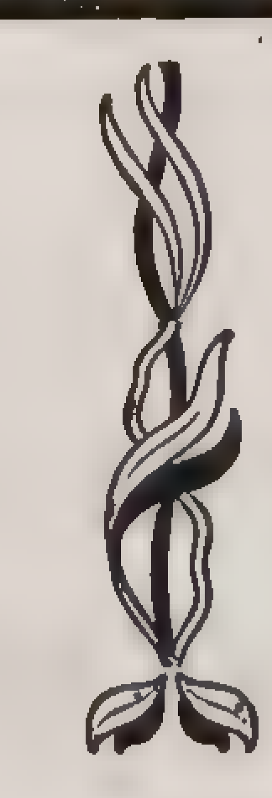
M. V. PLANCHON, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

287, Cours Gambetta – LYON









Les ÉDITEURS de FILMS

Pour complaire à de nombreux lecteurs, **Le Courrier** *continue la publication de la liste complète des Editeurs de Films du monde entier commencée la semaine dernière. MM. les Librettistes et Auteurs pourront ainsi, à leur gré, proposer leurs Scénarios aux Sociétés étrangères et entrer avec certaines d'entre elles en relations commerciales.*

De cette manière, en permettant aux œuvres des auteurs français de se faire apprécier à l'étranger, **Le Courrier** *essaie de contribuer dans la mesure de ses moyens, au relèvement du niveau artistique d'une production prodigieuse, en partie perdue pour le marché français du film, parce qu'elle est conçue dans un esprit trop différent du nôtre.*

TROISIÈRE LISTE RÉCAPITULATIVE

Danemark (*suite*).

DAVIDSON, 17, Puggaardsgade, Copenhagen.
DANSK BIOGRAFEN Co, 32, Friedrichberggade, Hellerup, Copenhagen.
FILMFABRICKEN "DANMARK", Copenhagen.
BIORAMA, 33, Osterbrogade, Copenhagen.
DANIA BIOFILM KI, Copenhagen.
NORDISKE FILM A., 45, Vimmelskaftet, Copenhagen.
L.-A. WINKEL, Copenhagen.
DE GIGLIO, 7, Havnegade, Copenhagen.
ALFRED LIND, 6, Langebrögade, Copenhagen.
NATIONAL FILMS KOMPAGNIE, 3, Olsensgade, Copenhagem.
KOSMORAMA, Copenhagen.
A. LIND, 12a, Vodroffplatz, Copenhagen.
FOTORAMA Co, Aarhus.
DANSK FILM FABRIK, 33, Guldesmedgade, Aarhus.
COSMORAMA Co, Göteborg.
AKTIEBOLAGET « SVENSKA », 53, Drottningsgatan, Stockholm.
VIKING, Linköping (Suède).
TRIO FILM, Linköping (Suède).
SVENSK FILM Co, 26, Drottningsgatan, Stockholm.
SVENSK-AMERIKANSKE FILM A. B., 66, Drottningsgatan, Stockholm.
SVEA FILM, 19, Tunnelgade, Stokholm.
HASSELBLADS Co, Göteborg.
SVENSKA BIOGRAFTEATER, 53, Drottningsgatan, Stockholm.
F. LUNDBERG, 34, Regimentsgatan, Malm.

(A suivre.)

Petites Nouvelles et Publications légales

Formation de Société

Société en nom collectif OLIVEIRA et JARDIN, cinématographe, 37, avenue des Gobelins. — 36 ans. — 30.000 francs. — 25 juin 1913. — G. T.

ÉTUDE DE Me PIAZZA

Avocat, 7, boulevard Saint-Denis, téléphone : Archives 15-83.

Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date à Paris, du premier juillet mil neuf cent treize, bureau de la Banque, à Paris.

L'association suivante a été formée entre :

1o M. PHILIPPON (Louis), électricien, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, no 34 ;

2o M. André GIRARD, électricien, demeurant à Arpajon (Seine-et-Oise) ;

Cette Association est en nom collectif et a pour objet l'exploitation d'un cinéma dénommé « Trianon-Cinéma », et situé rue du Mans, 105, à Courbevoie,

Pour une durée de quinze années prenant cours du premier juillet mil neuf cent treize pour finir au premier juillet mil neuf cent vingt-huit,

Avec siège social à Courbevoie, rue du Mans, 105,

Et sous la raison et signatures sociales :

« LOUIS PHILIPPON & ANDRÉ GIRARD »

Chacun des associés à la gérance de la Société ainsi que la signature sociale ;

Le capital social a été fixé à la somme de treize mille francs en espèces.

Ventes

M. DAMBRUN a vendu l'exploitation du cinématographe qu'il possède à Créteil (Seine), 22, Grande-Rue, et cédé le droit au bail des lieux.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans un délai de dix jours, à partir de la présente publication, chez M. ACHÉ, à Paris, 9, rue Rodier.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par le ministère de Me ESTRANGIN, notaire à Marseille, 54, rue Saint-Ferréol, le mardi vingt-deux juillet 1913, à dix heures du matin, en la Chambre des Notaires de Marseille, rue Paradis, no 36.

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Marseille, le dix-huit juin 1913, enregistré, sur la poursuite de MM. PIANA, père et fils, industriels, domiciliés et demeurant à Marseille, rue Saint-Lambert, no 5, créanciers gagistes, d'un fonds de commerce de cinématographe, connu sous le nom de : « Noailles-Cinéma », sis à Marseille, rue Noailles, no 14, et Marché des Capucins, no 3, dépendant de la liquidation judiciaire de Mme Marie-Antoinette JAMME, veuve de M. Joachim AGUILAR, domiciliée et demeurant à Marseille, boulevard Mérentié, 49, propriétaire dudit fonds.

Ce fonds comprend :

1º L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage ;

2º Le droit au bail des lieux où s'exploite ledit fonds;

3º Le matériel et l'agencement servant à l'exploitation dudit fonds;

Mise à prix. . . . . Fr. 1,000

Et, en outre, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me ESTRANGIN, notaire commis, soussigné, le 4 juillet 1913.

Élection de domicile est faite en l'étude de Me ESTRANGIN, rue Saint-Ferréol, nº 54, à Marseille.

Signé : ESTRANGIN,
Notaire.

Suivant conventions, M. Ernest-Louis PACRA, propriétaire de théâtres-concerts, cinématographes, demeurant à Paris, avenue des Gobelins, 58;

A vendu à M. Auguste COLOMBEL, demeurant à Asnières, rue du Château, 43,

Le Fonds de Théâtre-Concert, Cinématographe, connu sous le nom de :

CINÉMA " POLOCHE "

situé à Paris, rue des Pyrénées, 277.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la deuxième publication, et seront reçues au cabinet de M. G. AMOUROUX, à Paris, boulevard Beaumarchais, 14.

G. AMOUROUX.

BREVETS & INVENTIONS NOUVELLES

Inventions nouvelles dont les titres ont été publiés par le Gouvernement Belge, le 23 juin 1913

252.871. — Bellanger (E.), à Paris, boulevard Kellermann, 160. — Châssis-presse photographique.

255.984. — Pluss (G.), à Oftringen (Suisse). — Pellicule imperméable et procédé servant à la fabriquer.

254.429. — Frederico (R.), à Turin (Italie), viâ Vincenzo Vela 31. — Ecran diffuseur.

253.248. — Gaujarengues (G.), à Albi (France), rue Lices-du-Rhônel. — Système permettant de multiplier le rendement phonétique d'un même disque phonographique.

256.276. — Roever Patent Company, à New-York (E. U. d'A.). — Perfectionnements aux phonographes.

256.235. — De Lostalot (F.-H.), à Billancourt (France). — Disques de phonographes.

256.237.—Landon (J.-M.), à Londres, 12, Sterndale Road. Perfectionnements aux phonographes à disque ou appareils analogues.

Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique JACQUES GEVERS & Cº, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.

semblerait, sans qu'aucun doute puisse s'élever, que ce portrait est le sien.

Cette ressemblance est si parfaite qu'immédiatement une idée naît dans l'esprit de l'un des bandits.

— Maurice parfait la ressemblance en coupant ses moustaches, puisque le type est rasé ; il s'habille un peu mieux, se présente, puisqu'il est embauché, touche la galette et se sauve. Ni vu ni connu, et l'argent est à nous.

— Çà irait, dit Maurice, mais si le type prévient à l'usine qu'il a perdu son portefeuille ?

— Il y a encore un moyen, très simple de nous en débarrasser, dit le promoteur de l'idée.

— Ecrivons au type qu'on a trouvé son portefeuille, attirons-le dans un coin ; il viendra, c'est sûr. On le ligote pour laisser à Maurice le temps de toucher l'argent ; puis on s'envolera en le laissant là.

Le plan exécrable rallie tous les suffrages.

— Vite, de quoi écrire ! Et la lettre suivante est vite rédigée.

Monsieur A. Rainey,
34, rue d'Elmonde, Paris.

Malade, je ne puis rapporter un portefeuille vous appartenant, que j'ai eu la chance de retrouver.

Venez aujourd'hui, 3, rue du Chemin de Ronde, à Gagny ; j'aurai le plaisir de vous le remettre.

DELEVAL.

Le 3 du Chemin de Ronde est un repaire sur la zone, où les bandits se réunissent, concertent leurs coups, quand ils craignent d'un peu trop près les curiosités de la police ; mais ils ont d'autres domiciles, plus conformes à la dignité d'un homme et qu'ils habitent d'ordinaire. C'est dans l'un de ces domiciles qu'ils se sont rendus, une fois la lettre mise à la poste, et c'est là que Maurice complète sa ressemblance avec le portrait de l'ingénieur.

Tout étant prêt et prévu, la bande se rend au Chemin de Ronde où tout doit être préparé pour recevoir et immobiliser l'ingénieur.

Un homme est mis aux aguets et la mise en scène est faite.

L'ingénieur Albert Rainey s'était aperçu de la perte de son portefeuille et il allait faire le nécessaire pour atténuer la gravité de cette perte, quand il reçut la lettre expédiée par les bandits.

— Bon ! se dit-il, j'aurai toujours ce qu'il me faut demain matin pour aller à l'usine. Mais où est-ce ça, le Chemin de Ronde ? Baste ! je trouverai.

Et ce disant, le jeune homme partit joyeux...

Là-bas dans le bouge, les bandits attendaient.

C'était une sorte de soupente à laquelle on accédait par un escalier de pierres branlantes, et située dans une ancienne carrière ; cette soupente était suivie d'une autre à laquelle on accédait, de la première, par trois ou quatre marches de bois vermoulues.

Le plan était bien dressé. L'un des bandits se couchait, les autres disparaissaient, munis de fortes cordes, et quand l'ingénieur se pencherait vers le grabataire, soit pour lui donner la main, soit pour lui donner une récompense, celui-ci l'attirerait à lui et les autres, se jetteraient sur le malheureux, le ligoteraient.

L'ingénieur se présenta, après bien des hésitations, dans le repaire ; il y trouva un être, couché, le visage emmailloté, et quand il se pencha sur lui, pour un remerciement sincère, le soi-disant malade se jeta à son cou, le courba, et les autres, survenus sur un cri d'appel, terminèrent leur infâme besogne.

Désormais, Albert Rainey, réduit à l'impuissance, ne pouvait plus rien pour empêcher l'action néfaste des bandits...

Une heure après, le faux ingénieur, muni des papiers du vrai, se présentait à la poudrerie. Le soir allait tomber.

— Vous êtes le bienvenu, lui dit un chef de service ; nous vous attendions pour surveiller le malaxeur des poudres. Notre ingénieur, que vous remplacez au pied levé, a laissé sur sa table des formules très claires. On règlera votre situation financière demain.

Il suit celui qui le guide et les voici tous deux entrés dans l'endroit redoutable, si paisible d'aspect cependant.

Des courroies actionnent sans vitesse des roues dociles et sur des coffres de fer des valves commandent des émissions d'air chaud ou d'air froid ; un thermomètre, subdivisé de 10 degrés en 10 degrés, semble être le seul avertisseur d'un danger possible.

Le sous-directeur, qui croit avoir affaire à un homme averti, met rapidement le pseudo ingénieur au courant de ce qu'il y a à faire.

Auparavant, il a, devant l'homme qui s'est présenté, téléphoné au directeur des services techniques.

— Allo ! allo ! le poste B-5 ? Bien ; l'ingénieur pour conduire le séchage de la poudre A-z-3 vient d'arriver. Bien que très dangereuse, nous pouvons lui en confier la manipulation.

L'homme, qui a entendu, a un moment d'hésitation au moment de cette communication ; mais le sous-directeur n'en a rien vu et l'homme, reprenant un certain empire sur lui-même, l'a suivi au poste B-5...

Là-bas, dans le repaire, le vrai Albert Rainey subit une véritable agonie morale ; il a pu desserrer ses liens, les détacher et se traînant vers la porte, il a surpris assez de paroles pour comprendre tout le plan des bandits, et quand ceux-ci s'en vont, le laissant sous la garde de l'un des leurs, il a repris sa place. L'homme de garde s'est assis près de lui, mais lui tournant le dos et absorbé dans ses pensées ; le prisonnier lui saute dessus, le renverse sur le plancher inférieur de l'autre pièce, et prend la fuite.

Mais si loin de l'usine où se prépare un drame affreux, que faire ! Il est là, plein de terreur, se demandant ce qu'il va faire, quel moyen il va employer pour prévenir l'usine, quand une auto passe ; il s'y jette et le voici en route...

Au poste B-5, le faux ingénieur est resté seul.

Devant lui, sur un pupitre, s'étalent des formules chimiques auxquelles il ne comprend rien ; mais une ligne écrite lui fait dresser les cheveux :

« Explose à 30 degrés. »

Il jette les yeux sur le thermomètre et le voit qui monte.

Que faire ?

Et tandis qu'ouvriers et ouvrières rentraient en riant à l'usine, après déjeuner, le thermomètre monte, monte vers la mort. A trente degrés, le malaxeur sautera, entraînant toute l'usine dans l'explosion.

L'homme, affolé, ne sachant plus que faire, décidé à tout, et voulant se sauver, mais pas les mains vides, revient au bureau de la direction.

Albert Rainey est déjà arrivé ; il a mis le sous-directeur au courant du vol dont il a été la victime et tous deux ont couru au poste B.-5. Ils le trouvent vide et Rainey n'a que le temps de se jeter sur la valve qui amène l'air froid pour faire redescendre la température, déjà presque arrivée à son point extrême. Puis tous reviennent au bureau de la direction, juste au moment où le faux ingénieur cambriole le coffre-fort ; ils se jettent sur lui et le remettent entre les mains de la police.

Les complices sont arrêtés et Rainey, le véritable, qui, grâce à son énergie et à son sang-froid, a sauvé l'usine d'une épouvantable catastrophe, prend possession du poste qui l'attendait.

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine), artiste dramatique.
M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vinncenes (Seine), artiste dramatique.
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scenistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peinture, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge. Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire Tel. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 61, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r Lafayette, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs
Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 1, rue de la République, Marseille.
L. Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard, Toulouse.
L. Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Bouchy et Donès 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis Vert, à Marseille.
Union des Editeurs, 17, Faubourg Montmartre, Paris.
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. *Comerfilm-Paris*. Téléph. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35 rue de Clichy Paris.
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues, Harmoniums
Pellicules
Pianos
Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie
Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet. Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Dessinateurs
Electriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens
Metteurs en Scènes

M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, Vincennes.

Opérateurs de prises de Vues
Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur
Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 51, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-89).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinema, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 22 et 23 Juillet 1913

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 8 AOUT

Eclipse. *Les diamants du Hollandais (Nat Pinkerton)*, dr., aff. 912
— *Arthème est enrhumé*, com. 107
— *Les grottes de Beaume-les-Messieurs*, pl. air 105
I. M. P. *Le joug conjugal*, aff. 213
Eclair. *Gavroche et Pétronille visitent Londres*, com., aff. 198
— *Le Rummel*, pl. air 109
Standard. *Que diront nos enfants*, coméd. 280
Film d'Art. *Les deux mères*, dr., aff. 770
Selig. *La fiancée de Buck*, dr., aff. 334

M. L. AUBERT
Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 8 AOUT

Cinès. *Le suicide de Palachon*, com., aff. 196
— *La poupée*, com., aff. 142
Film Artistique Cinès. *Le roman*, dr. 714
Nordisk. *Sous les hêtres danois*, coloris pl. air 122
Film Artistique Nordisk. *Sous le joug de la passion*, coloris dr., 3 aff. 905
Solax. *Héroïque dévouement*, coméd., aff. 327

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34

LIVRABLE LE 8 AOUT

Pasquali et Cie. *Les fiancés de Manzoni*, 5 grandes aff., immenses photos 1450
— *Polidor coiffeur*, com. 183

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 8 AOUT

La tante facétieuse, com. 120
Quand le cœur a parlé, coméd. 305
La dénonciatrice, dr. 305

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 8 AOUT

Ambrosio. *L'échelle de Fricot* 99
Selig. *La petite mère* 315

LIVRABLE LE 15 AOUT

Elko. *Toujours absent* 300

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 8 AOUT

Broncho. *La flétrissure*, dr., aff. 603

Agence LADEWIG
6, rue du Conservatoire, Paris
Téléph. : Gutenberg 01-94.

Continental. *Vendetta*, dr. sent. 860

Société des Phonogr. et Cinématogr. LUX
32, rue Louis-le-Grand, Paris
Téléph. : Central 74-68

LIVRABLE LE 8 AOUT

Zizi fait des courses, com., aff. 106
Ping et Pong, com., aff. 125

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 15 AOUT

Thanhouser. *La revanche de Rose*, coméd. 313
Biograph. *Le pardon de l'abandonnée*, dr. 317
Lubin. *Le partage*, dr. 323
— *Inspiration d'auteur*, dr. 342
Kalem. *Une escroquerie avortée*, dr. 310
— *Le poète et le soldat*, dr. 297
— *Les deux comédiens*, coméd. 139

The Général Film Agency Limited
9, place de la Bourse, Paris.
Téléph. : Central 82-00.

Ne présente pas de films cette semaine

UNION ECLAIR LOCATION

17, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Téléph. : Gutenberg 68-82.

LIVRABLE LE 8 AOUT

Eclair. *La justicière*, dr. 780
— *Gontran fait courir*, com. 222
Savoïa. *Vengeance de valet*, dr. 500
— *La table tournante*, coméd. 170
— *Le vitrier*, com. 97
— *Les dettes de Scapin*, com. 180

VITAGRAPH

15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 8 AOUT

Le rachat du passé, coméd dr., gr. aff. 314
Saison des amoureux, coméd. vaud. 171
Pour l'empereur, dr., gr. aff. 317
L'homme de peine de Cupidon, coméd. bouffe, aff... 316
Deux cœurs à l'unisson, coméd. com. 309
Le commis, briseur de cœurs, coméd. humorist., aff. 314
A travers le Colorado, pittoresque 99

Vues présentées au CONSORTIUM, 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. M. Brion est délégué pour assurer le service, lundi prochain 28 Juillet, et M. Maillot, mardi 29 Juillet.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Société des Etablissements GAUMONT

57, rue Saint-Roch, Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 34

Le poste B. 5, dr., 1 aff., 2 photos grand format..... 338
La pestiférée, dr. 366
Léonce cinématographiste, coméd. 289
L'idée de Dolly, coméd. 270
L'heure de l'explosif, dr. 274
Les Gorges de la Tet, panorama 85
Le talc, document 126

Société PATHÉ Frères

Vente, 14, rue Favart, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.
Location, 104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 31-95.

PROGRAMME N° 26

Velle Film. *La nuit rouge*, dr. 360
F. A. I. S. A. P. F. *Loin du bonheur*, dr., aff..... 975
American Kinéma. *L'évasion en parachute*, aff.. 270
Rigadin dompte sa belle mère, com., aff. 240
Nizza. *Enlevez donc votre tonneau*, com. 130
Comica. *La villa gondolée*, com. 180
Imperium Film. *Little Johé équilibriste*, acrobatie 145
Les grillons, vulgarisation scientifique n° 54 130
Le vieux port de Honfleur (Normandie), pl. air 175
Milanese. *Constantinople*, pl. air 78
American Kinéma. *Le vainqueur du grand steeple* coméd. coloris, aff. 545

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

